



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration

CIMM • NUMÉRO 155 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mercredi 1^{er} mai 2019

—
Président

M. Robert Oliphant

Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration

Le mercredi 1^{er} mai 2019

• (1530)

[Traduction]

Le président (M. Robert Oliphant (Don Valley-Ouest, Lib.)): J'ai le quorum, et je déclare la séance ouverte.

Il s'agit de la 155^e séance du Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration. Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, nous poursuivons notre étude sur les services d'intégration à l'échelle du Canada. Nous accueillons deux groupes de témoins aujourd'hui. Je rappelle aux membres du Comité que ce sera notre dernière réunion avec témoins dans le cadre de cette étude, alors posez vos meilleures questions. Je souhaite prendre 5 ou 10 minutes à la fin de la réunion pour passer en revue le calendrier de la semaine prochaine afin que vous ayez une idée de l'horaire des réunions du Comité.

Nous accueillons M. Mario Calla, directeur exécutif de COSTI Immigrant Services, et Mme Gemma Mendez-Smith, directrice exécutive du Four County Labour Market Planning Board.

Monsieur Calla, vous avez sept minutes pour faire votre déclaration préliminaire.

M. Mario Calla (directeur exécutif, COSTI Immigrant Services): Merci beaucoup, monsieur Oliphant.

Bonjour, et merci de m'avoir invité à m'adresser à vous aujourd'hui.

Je m'appelle Mario Calla, et je suis le directeur exécutif de COSTI Immigrant Services.

COSTI est un organisme caritatif d'établissement des immigrants qui offre ses services aux nouveaux arrivants de la région du Grand Toronto. COSTI a été fondé en 1952 par la communauté italienne pour aider les immigrants nouvellement arrivés à s'établir. Aujourd'hui, il s'agit d'un organisme multiservice qui offre des services de consultation en matière d'établissement, de formation linguistique en anglais, d'emploi, de logement et de santé mentale à environ 40 000 nouveaux arrivants par année dans plus de 60 langues différentes.

Dans son étude de ce qui fonctionne et ce qui doit être amélioré dans les services d'établissement, il est important que votre comité reconnaisse que le Canada constitue la norme de référence dans le monde pour son accueil et son intégration des nouveaux arrivants. Chaque année, COSTI accueille de nombreuses délégations d'autres pays qui viennent étudier le succès du Canada quant à l'établissement des immigrants et des réfugiés. L'immigration fonctionne bien pour le Canada. À Toronto, ce succès est en grande partie attribuable à un ensemble coordonné de services offerts par les trois ordres de gouvernement.

J'aimerais en premier lieu mettre l'accent sur l'importance de la coopération intergouvernementale pour une intégration efficace des nouveaux arrivants.

Dans le cadre de l'initiative pour les réfugiés syriens, COSTI a été responsable de la réinstallation de la plus grande cohorte de réfugiés pris en charge par le gouvernement au pays, c'est-à-dire 2 200 en 2016. Nous n'aurions pas réussi à le faire sans la collaboration des trois ordres de gouvernement. Des tables de planification et de coordination ont été créées pour que les fournisseurs de services des trois ordres de gouvernement puissent établir les priorités et mettre en place les services. La municipalité a demandé à ses services à l'enfance de mettre sur pied des programmes dans les hôtels, et son service de santé publique a demandé à une clinique dentaire mobile d'effectuer les visites sur place dans ces logements temporaires. Entretemps, la province a demandé aux conseils scolaires de transporter les enfants par autobus dans les écoles locales, et des cliniques médicales ont été installées sur les sites temporaires.

Ce type de coordination était essentiel et se poursuit sur bien des fronts aujourd'hui. Le gouvernement fédéral et la province de l'Ontario cofinancent l'initiative L'Ontario, c'est chez moi, dont le but est de normaliser les services d'orientation pour les organismes d'aide à l'établissement. La province adopte également une approche équilibrée pour les services d'établissement en finançant les services aux nouveaux arrivants qui ne sont pas admissibles aux programmes fédéraux.

Il est toutefois préoccupant de ne pas retrouver ce type de coopération pour régler le problème du nombre de demandeurs d'asile dans le réseau de refuges de Toronto. Dans le cadre de notre travail auprès des demandeurs du statut de réfugié, nous voyons clairement que certains sont prêts à aller ailleurs en Ontario pour chercher un emploi et un logement abordable. Toutefois, une fois qu'ils arrivent à Toronto, les réfugiés commencent à s'établir et ont donc plus de difficulté à déménager.

Il faudrait un service à Lacolle, au Québec, ou un centre d'accueil en Ontario, où les nouveaux arrivants peuvent se renseigner sur les diverses options d'établissement à l'extérieur de Toronto. Ces centres permettraient d'alléger la pression sur le réseau de refuges de Toronto tout en alimentant en main-d'oeuvre le bassin de talents dans les villes qui essaient de pourvoir des postes.

Ma première recommandation est de mettre en place un système de triage pour les demandeurs du statut de réfugié qui traversent la frontière du Québec. Ce système leur permettrait d'obtenir de l'information sur le profil et les avantages des diverses villes à l'extérieur de la région du Grand Toronto et de se diriger vers des destinations où ils peuvent s'établir plus rapidement.

L'autre chose que j'aimerais vous présenter, c'est ce que nous avons appris à COSTI au sujet des ingrédients clés des programmes d'emploi efficaces pour les nouveaux arrivants. Le taux de chômage des immigrants en âge de travailler en 2017 a chuté à 6,4 % comparativement à 5 % pour les personnes nées au Canada. Bien qu'il s'agisse d'une tendance encourageante, nous devons continuer de faire baisser le taux de chômage en aidant les nouveaux arrivants à devenir des citoyens productifs.

Nous avons constaté que les programmes d'emploi les plus efficaces pour les nouveaux arrivants ont deux caractéristiques communes. Premièrement, ces programmes sont spécialisés en vue de répondre aux besoins particuliers des nouveaux arrivants. Cette spécialisation consiste entre autres à expliquer le contexte canadien, notamment la façon de faire une recherche d'emploi au Canada, la culture d'entreprise canadienne, les attentes des employeurs canadiens, l'établissement de liens avec les réseaux professionnels canadiens et ainsi de suite. Le but est de faire le pont entre le cadre de référence du nouvel arrivant et le contexte canadien.

La deuxième caractéristique est l'importance d'un stage ou du travail coopératif. Nous constatons que les stages sont un moyen efficace pour les employeurs d'évaluer une personne sans prendre d'engagement à long terme. Ils permettent également aux nouveaux arrivants d'acquérir de l'expérience au Canada. Habituellement, nous voyons que les employeurs offrent un emploi à la fin du stage, lorsqu'ils ont pu constater que le nouvel arrivant a une bonne éthique de travail et le talent dont il a besoin.

• (1535)

En 2016, la Fondation Emmanuelle Gattuso a proposé à COSTI de financer des stages rémunérés pour les réfugiés syriens professionnels. COSTI a donc établi un programme de stages professionnels pour les réfugiés syriens. Sur les 20 réfugiés de la première cohorte qui ont terminé leur stage, 18 ont obtenu un emploi à temps plein, dont la majorité dans les entreprises où ils avaient fait leur stage, dont deux architectes et plusieurs comptables.

Les programmes de formation linguistique avancée et de transition reposent sur ces principes et sont efficaces pour aider les nouveaux arrivants qualifiés à trouver de bons emplois. Ces programmes spécialisés sont généralement plus coûteux, mais ils constituent un petit investissement si l'on considère que les immigrants qualifiés arrivent au Canada après avoir fait 14 ou 16 années d'études pour lesquelles un autre pays a payé. Notre investissement vise à tirer profit des sommes investies dans les autres pays.

Ma deuxième recommandation est d'encourager le gouvernement fédéral à financer des programmes d'emploi spécialisés pour les nouveaux arrivants afin d'améliorer leurs résultats en matière d'emploi.

C'est ce qui termine mon exposé. Je vous remercie de me donner l'occasion de présenter le point de vue de COSTI sur un sujet qui touche l'avenir des Canadiens. Je serai heureux de répondre à vos questions.

Le président: Merci beaucoup.

Madame Mendez-Smith, vous avez la parole.

Mme Gemma Mendez-Smith (directrice exécutive, Four County Labour Market Planning Board): Bonjour. Je m'appelle Gemma Mendez-Smith, et je suis directrice exécutive du Four County Labour Market Planning Board.

Nous faisons partie d'un réseau de 26 conseils de planification de la main-d'oeuvre en Ontario. Ces conseils mènent des recherches localisées et font participer activement des organismes et des

partenaires communautaires à des projets locaux relatifs au marché du travail.

Chaque conseil est aussi unique que la collectivité qu'il sert. Chacun aborde les questions relatives au marché du travail à sa façon, car toutes les collectivités ont leurs propres priorités. En tant que réseau, les conseils de planification de la main-d'oeuvre de l'Ontario collaborent également pour régler des questions relatives au marché du travail qui touchent toute la province.

Le Four County Labour Market Planning Board offre des services dans les comtés de Bruce, Grey, Huron et Perth. Cette région enregistre un faible taux de chômage depuis cinq ans. En 2018, la région économique a connu son taux de chômage le plus bas, soit 3,7 %. En fait, il s'agit du taux de chômage le plus bas de toutes les régions économiques de l'Ontario au cours de la dernière décennie. Il n'est pas étonnant que, selon les résultats de notre sondage EmployerOne de 2019, 72 % des employeurs aient indiqué qu'ils éprouvaient de la difficulté à pourvoir certains postes, et 37 % ont indiqué tenter de le faire depuis plus d'un an.

Pour relever les défis liés à un marché du travail restreint, nous avons tendance tout d'abord à dire qu'il faut attirer plus de gens. C'est facile à dire, mais ce n'est pas facile à faire.

Premièrement, partout en Ontario les mêmes défis se posent, de sorte que des centaines de collectivités, grandes et petites, essaient d'attirer des candidats provenant d'un bassin limité de travailleurs. Deuxièmement, l'attraction de la main-d'oeuvre est une tâche multidimensionnelle qui comprend le logement, le transport, le soutien social et d'autres aspects. Un plan axé sur l'attraction doit comprendre toute une gamme de services dans la région. Troisièmement, actuellement, les comtés de Bruce, Grey, Huron et Perth attirent déjà des milliers de personnes annuellement, mais en perdent un nombre semblable à cause de l'émigration. Il n'est donc pas facile d'augmenter considérablement le nombre de résidents.

Nous misons donc principalement sur notre participation aux activités de développement de la main-d'oeuvre au moyen de l'immigration. Même dans un marché du travail restreint, il y a des façons d'accroître l'offre et la qualité de la main-d'oeuvre.

Cela m'amène à souligner certaines des lacunes dans notre région en ce qui concerne les services d'établissement.

Lors d'une réunion du partenariat Collectivités saines dernièrement, nous avons discuté de la nécessité d'offrir des services en anglais langue seconde pour aider les nouveaux arrivants, y compris les réfugiés, à acquérir des compétences dans notre marché du travail dynamique. Ce service essentiel est offert au moyen d'un système de bénévolat, lequel n'offre pas toute la latitude nécessaire pour une participation à la population active et accroître les compétences linguistiques.

Un autre aspect en lien avec l'enseignement de l'anglais langue seconde aux adultes est le fossé qui existe dans les écoles quant à l'intégration des enfants dans le milieu d'apprentissage. Pour ce qui est d'accroître notre main-d'oeuvre grâce à l'immigration, nous constatons que les parents décident de rester dans une collectivité où les services d'établissement sont facilement accessibles pour leurs enfants. Si ces services ne sont pas offerts dans les collectivités rurales, il est très difficile d'attirer et de conserver ce groupe démographique. La communication avec les pairs est essentielle à l'intégration sociale dans les collectivités d'établissement. De plus, si des mesures de soutien adéquates ne sont pas en place, les nouveaux arrivants peuvent vivre de l'isolement et avoir des problèmes de santé mentale qui sont lourds de conséquences pour les jeunes.

L'établissement dans les collectivités rurales exige souvent que les immigrants se séparent de leur groupe ethnoculturel, ce qui, si aucun service d'établissement adéquat, accessible et approprié n'est offert, peut créer un sentiment d'isolement important.

De plus, les séances d'information et d'orientation, l'évaluation des besoins et l'aiguillage font partie intégrante de l'établissement dans une nouvelle collectivité. Les nouveaux arrivants doivent apprendre une toute nouvelle façon de faire les choses. Par exemple, comment obtenir un numéro d'assurance sociale, où recevoir le courrier, comment ouvrir un compte bancaire et où ils peuvent faire du bénévolat dans leur nouvelle collectivité.

Permettez-moi de formuler quelques recommandations pour l'amélioration des services d'établissement dans les collectivités rurales. Tout d'abord, je tiens à souligner que nous ne pouvons pas considérer que les services d'établissement peuvent être offerts après que les gens se soient installés dans la région. Il faut plutôt adopter une approche proactive dans ce domaine, car les immigrants utiliseront cette information pour décider de l'endroit où ils s'installeront et où ils créeront leurs nouvelles racines.

Les travailleurs des services d'établissement seraient un atout dans les collectivités rurales puisqu'ils sont là pour servir les nouveaux arrivants immédiatement et accélérer leur intégration. Les Travaillleurs de l'établissement dans les écoles, ou TEE, seront utiles pour intégrer les enfants, car les parents se fondent sur le bien-être de leurs enfants. Les adultes et les enfants ont besoin de ces services d'intégration pour s'investir pleinement dans une collectivité.

• (1540)

Une autre recommandation serait d'avoir plus de financement pour que les fournisseurs de services d'établissement et les organismes puissent former des bénévoles qui seront des ambassadeurs de l'intégration, par exemple, une famille d'accueil qui veillera à ce que la nouvelle famille se joigne à un réseau local de personnes qui les aideront à trouver du travail, à inscrire leurs enfants à des activités sportives et à tisser de solides liens sociaux.

En sachant quelle est la meilleure façon de soutenir une famille de nouveaux arrivants dans la collectivité, nous pourrions favoriser la rétention dans cette collectivité et, assurément, accroître la main-d'œuvre dans les régions rurales.

Le recours à la technologie peut être positif dans les services d'établissement, notamment pour la prestation de services d'établissement virtuels. La technologie existe dans les écoles et d'autres services communautaires. Presque tous les nouveaux arrivants ont un téléphone intelligent et ont accès à Internet grâce aux bibliothèques et à d'autres installations municipales. Bien qu'elle ne remplace pas les interactions directes, l'utilisation de la technologie existante peut aider à améliorer et à étendre les services d'établissement et sera avantageuse pour le Canada rural.

L'isolement est un facteur prédominant dans les collectivités rurales. Nous avons vu des gens partir après avoir passé très peu de temps dans une région à cause de l'isolement. Nous devons offrir plus d'activités qui mettent les nouveaux arrivants en contact avec d'autres membres de la collectivité. Ce genre de mesures aidera grandement les nouveaux arrivants à créer des liens personnels avec leur nouvelle communauté. Pour faciliter les choses, je recommande de veiller à ce que le programme Contacts avec la communauté fasse partie des services d'établissement dans toutes les régions rurales. Les interactions et les liens sociaux, culturels et professionnels entre les nouveaux arrivants et la collectivité que ce programme favorise sont essentiels pour que les immigrants, y compris les réfugiés, s'engagent dans la collectivité.

Le transport est un autre facteur qui touche les travailleurs nouveaux arrivants dans les régions rurales. Il est essentiel que les immigrants puissent avoir accès à ce service essentiel grâce au financement du programme de services d'établissement afin qu'ils puissent établir des liens dans la collectivité pour le travail, la formation et leur intégration en général. Par exemple, il n'y a pas de transport en commun dans notre région, et les taxis coûtent très cher. Les nouveaux arrivants vivent rarement loin des possibilités d'emploi, alors il serait très avantageux d'aider les adultes à obtenir leur permis de conduire.

J'aimerais souligner que le fait d'offrir des services dans les collectivités rurales est une façon positive d'aller de l'avant. Les services itinérants, bien qu'ils offrent une solution de rechange fonctionnelle pour les services d'établissement dans les régions rurales, ne sont pas toujours idéaux, car ils sont itinérants, sont moins souples et peuvent ne pas être opportuns.

• (1545)

Le président: Je dois vous demander de conclure bientôt.

Mme Gemma Mendez-Smith: D'accord.

En conclusion, je reconnais que la prestation de services dans les collectivités rurales coûtera plus cher par personne que dans les régions urbaines; toutefois, les investissements dans la croissance économique et la vitalité des secteurs de l'emploi comme l'agriculture, la fabrication et les services publics offrent un rendement élevé.

Le président: Merci.

Madame Zahid, vous avez la parole pendant sept minutes.

Mme Salma Zahid (Scarborough-Centre, Lib.): Merci, monsieur le président.

Ma première question s'adresse à M. Calla.

Merci d'offrir ces services à la collectivité de la région du Grand Toronto.

L'une des choses que j'aimerais accomplir dans cette étude est de déterminer quels programmes d'établissement sont efficaces et quels ne le sont pas, et comment le gouvernement peut recueillir des renseignements sur l'efficacité des programmes sans imposer un lourd fardeau administratif aux organismes d'établissement, car je sais qu'ils manquent de personnel.

Avez-vous une idée de la façon dont nous pouvons mesurer l'efficacité des programmes et quels sont les indicateurs appropriés pour mesurer cette efficacité?

M. Mario Calla: De nombreuses mesures sont en place. Certains programmes sont plus faciles à évaluer que d'autres. Par exemple, je peux vous dire que je parlais des programmes d'emploi. Dans ce cas, il est évident que si le résultat souhaité est l'obtention d'un emploi, c'est plus facile à mesurer. Nous savons, par exemple, que dans les programmes de formation linguistique avancée que nous offrons, 90 % des diplômés ont obtenu un emploi dans leur domaine l'an dernier. Dans le programme de mentorat, c'était environ 75 %. Nous mesurons ces aspects, et c'est plus facile.

La difficulté est essentiellement pour les autres services d'établissement qui semblent être des services plus souples puisqu'ils ne produisent pas un résultat concret comme l'obtention d'un emploi, bien que chacun constitue un pas vers l'intégration.

Pour ce qui est des résultats, je pense qu'il y a deux choses que j'essaie de garder à l'esprit en tant que fournisseur de services. Premièrement, pour mesurer l'intégration, il faut un plan à beaucoup plus long terme. La structure pour y parvenir est en place. IRCC a sa base de données iEDEC dans laquelle nous saisissons l'information de chaque client que nous voyons, et cette base de données contient des renseignements de base sur les services fournis et les extraits de ces services.

Ce que j'aimerais c'est un examen à long terme de ces données, parce qu'il est possible de suivre ces clients. Si la personne a recours à un service à Toronto puis déménage à Winnipeg, on peut le savoir dans le système et savoir quels services sont offerts là-bas. Il serait souhaitable qu'à un moment donné, ces données soient comparées aux données de l'ARC, aux données de l'impôt sur le revenu, pour déterminer comment la personne se porte sur le plan économique et ainsi de suite. C'est ce que font les chercheurs. Voilà les véritables résultats de l'intégration, et je pense que le système est déjà en place.

En bref, voilà ce qui nous interpelle au jour le jour. Notre travail pour les réfugiés syriens visait des résultats à court terme; il fallait d'abord leur trouver un logement et c'est ce que nous avons fait, etc. Nous avons toutefois fait des études de suivi, parce que nous voulions connaître les résultats.

Nous avons fait une étude sur un an et une étude sur deux ans. Nous avons posé des questions de base: suivez-vous des cours d'anglais? Avez-vous un emploi? Ce genre de choses. Mais nous leur avons également posé d'autres questions, par exemple s'ils s'étaient faits des amis à l'extérieur de la communauté syrienne. Nous avons été heureux de voir que 73 % ont répondu oui. Nous leur avons demandé si leurs enfants ont participé à des activités parascolaires. Quatre-vingt-seize pour cent des enfants l'avaient fait, ce qui signifie que les parents font confiance aux institutions canadiennes pour s'occuper de leurs enfants. Nous avons posé des questions sur leur santé émotionnelle. Soixante-quinze pour cent ont dit que la situation s'était améliorée depuis leur arrivée au Canada.

C'est le genre de mesures qu'il faut prendre, mais pour répondre à votre question, c'est une initiative que nous avons prise nous-mêmes. Ce n'est pas intégré au programme en tant que tel, alors nous envisageons de créer quelque chose à COSTI, un poste d'assurance de la qualité, pour nous aider à cet égard.

Nous venons tout juste de lancer un projet pilote... je suis désolé; je prends trop de temps, mais c'est une question très importante.

● (1550)

Il se trouve que nous avons une agente d'intégration des immigrants qui a un doctorat et qui s'y connaît en recherche, alors nous l'avons engagée dans un deuxième emploi où nous faisons des entrevues de départ avec tous les réfugiés qui passent par notre PAR, notre programme d'aide à la réinstallation.

Nous obtenons des renseignements qualitatifs qui servent à l'amélioration continue, d'après les commentaires que nous recevons des réfugiés sur nos méthodes, sur ce qui a fonctionné et ce qui n'a pas fonctionné.

Voilà pour la qualité à court terme. Quant au volet à long terme, je dirais que c'est le système iEDEC du gouvernement.

Mme Salma Zahid: J'ai vu que vous aviez des programmes particuliers pour les nouvelles arrivantes.

M. Mario Calla: Oui.

Mme Salma Zahid: Dans la circonscription que je représente, je constate que c'est très long et que beaucoup de femmes n'arrivent pas à s'intégrer pleinement dans la société canadienne.

Y a-t-il un programme précis dont vous aimeriez nous faire part et qui a eu du succès pour l'intégration des femmes en particulier?

M. Mario Calla: Nous avons un programme financé par la province, mais son financement vient de prendre fin. Il fonctionnait tellement bien et il suscitait tellement d'émotion que nos employés en ont eu les larmes aux yeux lorsque nous avons appris qu'il prenait fin. Nous l'appelions le programme des femmes de courage. Il s'adressait essentiellement à des femmes qui avaient eu des relations violentes, qui avaient été hors du marché du travail pendant de longues périodes.

Un de ses atouts était le renforcement de la confiance, l'échange des expériences vécues et la compréhension qu'il ne s'agissait pas d'elles, mais de ce qui leur était arrivé. C'était mené en partenariat avec le Humber College. Les femmes établissaient un cheminement de carrière, puis le collège leur donnait une formation condensée. Il y avait des femmes qui s'inscrivaient en comptabilité et ainsi de suite.

Chacune d'elles s'est trouvé un emploi par la suite. Les témoignages que nous avons entendus de ces femmes étaient incroyables parce qu'il ne s'agissait pas que d'un emploi; il s'agissait de l'avenir qui s'ouvrait à elles grâce à la confiance retrouvée.

Il y a des modèles comme celui-là. Nous avons d'autres programmes pour aider les femmes en matière de connaissances financières, de renforcement de la confiance, etc., qui sont aussi très efficaces.

Le président: Le temps est écoulé.

Monsieur Tilson, vous avez sept minutes.

M. David Tilson (Dufferin—Caledon, PCC): Merci, monsieur le président.

Madame Mendez-Smith, ma circonscription s'appelle Dufferin—Caledon. C'est juste au sud des comtés que vous représentez. Nous avons aussi chez nous bon nombre des problèmes que vous avez mentionnés. J'avais toute une série de questions, mais vous y avez déjà assez bien répondu.

Nous pourrions peut-être parler de quelques-uns des enjeux. Vous avez énuméré un certain nombre de problèmes. Évidemment, il y a toujours un mélange de petites villes, de fermes et de collectivités rurales où les problèmes sont très différents de ceux qu'on voit dans les villes, qui ont plus d'argent pour commencer. Je me demande si vous pourriez vous concentrer là-dessus.

Parmi les problèmes que vous avez énumérés, vous pourriez peut-être nous signaler ceux qui vous préoccupent le plus.

Mme Gemma Mendez-Smith: Absolument, et je vous remercie de m'en donner l'occasion.

Les principales choses que nous examinons dans les collectivités rurales concernent le transport et le logement. Ce sont les deux éléments qui comptent le plus pour nous en perfectionnement de la main-d'œuvre.

Dans notre région, il y a régulièrement des milliers d'emplois qui ne sont pas comblés. Nous avons parlé des employeurs qui se disent incapables de combler des postes. Si nous voulons attirer une main-d'œuvre prête à vivre et à travailler en région rurale, nous devons intégrer les immigrants un peu différemment de ce qui se fait dans les villes et les centres urbains, c'est certain.

Comme beaucoup d'avenues de financement exigent une masse critique de personnes déjà présentes dans la collectivité, les collectivités rurales n'ont pas le luxe de pouvoir dire qu'elles comptent un nombre x d'immigrants et qu'il leur faut donc des services. Nous devons voir cela comme notre objectif. Notre objectif est d'accroître la main-d'œuvre. Nous offrons des emplois qui ne sont pas comblés. Que pouvons-nous faire, de façon proactive, pour nous assurer d'attirer et d'intégrer cette main-d'œuvre dans notre région?

Il faudra envisager différemment la question du logement, si de grandes familles viennent s'installer chez nous, et certainement nous demander ce que nous ferons au sujet du transport. Je vis au beau milieu des champs et il n'y a pas de transport. Nous devons nous demander comment nous allons réussir à faire cela dans les collectivités rurales.

• (1555)

M. David Tilson: Je suppose que beaucoup de ces problèmes ont à voir avec le financement. Pour ce qui est du transport et du logement, les collectivités rurales, les petites villes n'ont simplement pas les ressources nécessaires.

Avez-vous eu des discussions avec les gouvernements provincial ou fédéral pour savoir comment régler ces problèmes? Tout le monde ne peut pas vivre en ville.

Mme Gemma Mendez-Smith: Dans nos rapports avec les municipalités locales, et dans certaines demandes de financement que nous faisons, nous parlons du manque de transport et de ce qu'il y aurait lieu de faire à ce sujet. Notre financement ne suffit pas à nos besoins de transport, c'est certain. Récemment, nous avons offert un programme de formation et cela nous a coûté... Vous savez, cela coûte 50 \$ de taxi pour se rendre dans une localité située à 10 minutes de route.

M. David Tilson: Comment êtes-vous financés?

Mme Gemma Mendez-Smith: Nous sommes financés par le ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario pour le travail que nous faisons en perfectionnement de la main-d'œuvre.

M. David Tilson: Recevez-vous des fonds d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada?

Mme Gemma Mendez-Smith: Non.

M. David Tilson: Seriez-vous censés en recevoir?

Mme Gemma Mendez-Smith: Oui, nous devrions en recevoir pour le perfectionnement et l'intégration de la main-d'œuvre.

M. David Tilson: Recevez-vous des fonds d'autres ministères fédéraux?

Mme Gemma Mendez-Smith: Non. Nous sommes financés principalement... Je tiens à préciser que nous sommes financés en vertu de l'entente sur le marché du travail. Les conseils locaux sont financés grâce aux ententes conclues entre le gouvernement fédéral et les provinces.

M. David Tilson: Vous avez parlé de formation en anglais dans votre collectivité. Quels sont les principaux problèmes que vous avez en ce qui concerne l'accès à la formation linguistique dans votre région, dans les comtés que vous représentez?

Mme Gemma Mendez-Smith: Le fait que le programme établi d'anglais langue seconde ne soit pas offert dans la collectivité pose certainement un problème. Lorsque nous accueillons des immigrants ou que nous essayons de les intégrer, la formation n'est pas aisément accessible. Il n'y a pas de financement pour l'anglais langue seconde dans aucun des quatre comtés que nous desservons.

Grâce à des bénévoles, nous parvenons tant bien que mal à offrir le service, mais pas suffisamment pour amener les gens au niveau de langue dont ils ont besoin pour s'intégrer au milieu de travail. Si nous avions du financement pour offrir ce service dans la collectivité, cela nous aiderait certainement à combler le vide entre l'établissement dans notre région et l'accès à un emploi rémunéré.

M. David Tilson: Dans ma circonscription, nous avons l'organisme Caledon Community Services qui offre de la formation linguistique. Il obtient du financement de la région de Peel, qui, évidemment, a plus de ressources que vous, ou en tout cas que Dufferin, l'autre comté que j'ai.

Je pense que c'est un des principaux problèmes que vous avez. Vous savez qu'il faudra de la formation linguistique, mais vous n'avez pas les moyens de l'offrir. Est-ce bien cela?

Mme Gemma Mendez-Smith: C'est exact.

M. David Tilson: L'autre question que vous avez soulevée — je sais que je vais aborder des points dont vous avez déjà parlé dans votre excellent exposé —, c'est la rétention des nouveaux arrivants, surtout dans les collectivités rurales.

Pourriez-vous nous expliquer davantage comment, selon vous, il faudrait s'y prendre pour retenir les nouveaux arrivants, surtout dans les collectivités rurales et les petites villes?

Mme Gemma Mendez-Smith: Il y a, bien entendu, une sensibilisation à faire au sein de la collectivité d'accueil. Les nouveaux arrivants ont l'air d'être différents. Ils ont des désirs et des attentes culturels différents. Cela change la dynamique de la collectivité.

Pour commencer, il faut être en mesure d'aider les gens à se rendre là où ils doivent aller, pour ces différents besoins dont j'ai parlé: « Comment je fais pour m'intégrer ici, quand arrive le courrier, quand les ordures sont-elles ramassées, où me procurer le formulaire d'assurance-santé? » Ces choses-là ne se trouvent pas automatiquement aux alentours quand on vit dans une collectivité rurale.

Ensuite, il faut des services qui aideront la collectivité à s'engager sur le plan culturel, à comprendre ce qui se passe lorsqu'on accueille de nouveaux arrivants, ce qu'il faut savoir et ce qu'il faut comprendre aussi pour pouvoir faciliter l'intégration.

L'intégration est un des aspects les plus importants pour les collectivités rurales. Lorsque j'ai déménagé dans la mienne, où je suis encore la seule, d'ailleurs, 17 ans plus tard... Il s'agit donc pour nous de communiquer avec la collectivité d'accueil et pour elle de communiquer en retour pour faciliter l'intégration.

M. David Tilson: Les conseils scolaires contribuent-ils à la formation linguistique, non seulement pour les enfants, mais pour les adultes?

Mme Gemma Mendez-Smith: Jusqu'à maintenant, les conseils scolaires des comtés de Bruce, Grey, Huron et Perth ne se sont pas particulièrement engagés. Il y a des endroits ici et là où l'anglais langue seconde est enseigné, mais ce n'est pas généralisé.

• (1600)

M. David Tilson: Avez-vous fait des démarches auprès des conseils scolaires?

Mme Gemma Mendez-Smith: Oui. Nous sommes en discussion très étroite avec eux, d'autant plus depuis qu'on projette de prolonger la vie de la centrale nucléaire de Bruce. Il y a beaucoup plus de gens qui s'installent dans notre région, et donc beaucoup plus de travail qui se fait pour les aider à s'intégrer.

M. David Tilson: Sous le...

Le président: Je suis désolé, mais vous dépassez votre temps de 30 secondes.

Madame Kwan, c'est à vous.

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci à vous deux pour vos exposés.

J'aimerais surtout en apprendre davantage sur les succès du jumelage des débouchés d'emploi avec des employeurs. Ces programmes-là coûtent un peu plus cher, d'après ce que j'entends de la part d'autres organismes aussi, mais le fait est qu'ils donnent des résultats. C'est-à-dire que les participants décrochent un emploi dans leur domaine ou dans un secteur qui les intéresse, de sorte qu'ils se rapprochent de leurs objectifs de carrière et qu'on fait donc le meilleur usage du potentiel en place pour répondre aux besoins de tout le monde.

Monsieur Calla, vous en avez parlé comme d'un programme pilote, je crois. Pouvez-vous nous dire combien coûte ce programme et qui le finance? De quoi auriez-vous besoin pour en faire un programme à plein titre?

M. Mario Calla: Le programme pilote dont je parlais est celui des stages pour les réfugiés. Étonnamment, nous l'avons réalisé avec 50 000 \$, soit environ 2 200 \$ par personne, par client. C'était très efficace. Comme je l'ai dit, il y avait deux architectes, plusieurs comptables, un ingénieur... Ce sont tous des emplois haut de gamme. C'est donc possible d'y arriver. Nous n'étions financés par aucun ordre de gouvernement, mais par une fondation privée. Voilà le genre de choses que nous aimerions voir.

Vous avez tout à fait raison quant au rôle de l'employeur. C'est un ingrédient clé. Nos conseillers en emploi et notre personnel travaillent fort pour établir ces relations avec les employeurs. Je vais vous donner un exemple. Une entreprise de Vaughan, Rex Power Magnetics, fabrique des transformateurs électriques. Une fois qu'elle a appris à nous connaître et qu'elle a vu que nous envoyions des gens de qualité, des gens de talent, elle a embauché au cours des dernières années plus de 200 de nos clients — des immigrants et des réfugiés — parce qu'elle sait que nous sommes fiables. Tout est question de relations.

Il y a d'autres acteurs à Toronto, comme le Toronto Region Immigrant Employment Council, qui travaille avec la banque CIBC et la banque TD. La CIBC a réalisé plus de 1 100 jumelages de mentorat.

Ce qui fait tout l'intérêt de ces relations, c'est que nous influençons également l'entreprise. On parle d'expérience canadienne. J'en parlais dans mon exposé parce que c'est un problème tellement important, le manque d'expérience canadienne. C'est un peu comme aller à la pêche, parce que nous, les employeurs, ne savons pas si les nouveaux arrivants comprennent notre culture d'entreprise ici au Canada ou notre éthique de travail. Nous ne savons pas s'ils comprennent comment nous fonctionnons. Si la personne a pu acquérir une certaine expérience au sein d'une entreprise canadienne, alors on peut supposer qu'elle comprend.

Ces types de relations transforment l'entreprise, et les stages coopératifs aident aussi dans ce domaine.

Mme Jenny Kwan: Les stagiaires sont-ils rémunérés?

M. Mario Calla: Oui.

Mme Jenny Kwan: Pouvez-vous vous assurer que notre comité reçoit de l'information plus détaillée sur le fonctionnement de ce programme?

C'est un modèle viable de ce que les gouvernements devraient financer, au lieu de s'en remettre à des organismes qui travaillent sur le coin de la table. Espérons que quelqu'un, quelque part, saura le financer. De toute évidence, c'est un modèle de réussite.

Madame Mendez-Smith, avez-vous quelque chose à ajouter? Votre organisme ne reçoit pas de financement pour la réinstallation comme telle, mais il est clair que ce serait très utile. Dans cet ordre d'idées, auriez-vous des demandes précises à faire pour que le gouvernement appuie vos travaux et ceux d'autres organismes à travers le pays, afin de favoriser au maximum les résultats qui nous apparaissent souhaitables à tous?

Mme Gemma Mendez-Smith: Absolument.

Récemment, nous nous sommes associés à une entreprise de Toronto pour aider à former des réfugiés avant de les amener dans notre région, c'est-à-dire la ville de Blue Mountains, qui manque de travailleurs en hôtellerie et en tourisme. Il y a cette pression de vouloir loger des gens à Toronto, où ils ne trouvent pas nécessairement de travail. Nous avons du travail dans notre région. Ce serait très avantageux pour nous tous si on pouvait soutenir cette formation et amener cette main-d'œuvre dans les régions où il y a du travail.

J'écoute constamment la radio. J'entends parler des difficultés que connaissent les réfugiés à Toronto. Nous avons des programmes de formation en cours. Nous avons des postes à combler.

Nous offrons actuellement de la formation dans la fabrication. Le Four County Labour Market Planning Board travaille directement avec les employeurs pour combler des postes. Beaucoup de gens ont trouvé du travail. Nous n'avons simplement pas les logements qu'il faut dans notre région pour héberger cette main-d'œuvre. Nous avons déjà la formation. Si nous pouvions réunir les deux, nous pourrions certainement répondre aux besoins de nos employeurs ruraux.

• (1605)

Mme Jenny Kwan: Je me demande si vous ne pourriez pas envoyer quelque chose à notre comité pour mieux expliquer le besoin et les jumelages à faire. Ce serait utile, je pense.

Au fait, pendant la semaine de relâche, j'étais à Victoria, où j'ai rencontré un réfugié qui était embauché par Vancity, parce qu'on avait reconnu sa formation antérieure. Il vise maintenant le poste de gérant de la succursale, ce qui est très excitant. C'est le genre d'histoires qu'on n'entend jamais, des histoires qui arrivent comme cela, sans faire de bruit, mais si nous pouvions mieux coordonner nos efforts, j'imagine que nous aurions plus de succès.

Dans un autre ordre d'idées, je me demande si vos organismes ont rencontré des personnes qui avaient bien reçu une formation, mais qui ont dû quitter leur pays sans documents pour l'attester. L'université qu'elles ont fréquentée a peut-être été rasée par les bombes et elles n'ont rien pour prouver leurs titres de compétence. Par conséquent, elles n'ont nulle part où commencer. Elles doivent littéralement commencer par le début, passer par le baccalauréat et ainsi de suite.

Je me demande si vous avez eu connaissance de ce problème chez des gens qui se sont adressés à vous. Si c'est le cas, avez-vous des propositions à faire au gouvernement à ce sujet?

Il y a des talents qui se perdent et dont nous devrions profiter.

Le président: Il ne vous reste que cinq secondes.

M. Mario Calla: La réponse est oui, nous en avons eu connaissance et...

Le président: Je dois vous interrompre. Je suis désolé.

M. Mario Calla: ... la solution se trouve chez World Education Services.

Le président: Monsieur Tabbara, vous avez sept minutes.

M. Marwan Tabbara (Kitchener-Sud—Hespeler, Lib.): Je vais les laisser répondre brièvement.

M. Mario Calla: World Education Services est l'organisme provincial qui s'occupe d'évaluer les titres de compétences. Il a mené un projet pilote avec nous chez COSTI pour les réfugiés syriens qui n'avaient pas leurs documents avec eux. Il y a d'autres moyens d'évaluer les titres de compétence de quelqu'un. C'a été un succès, et cela se poursuit, de sorte que les gens qui n'ont pas de documents peuvent s'adresser à World Education Services pour faire confirmer leurs titres.

M. Marwan Tabbara: Merci.

Madame Mendez-Smith, il y a deux ou trois choses que vous avez mentionnées dans votre témoignage et dans vos réponses aux questions. Vous avez dit que 30 %... Il y a des postes que vous essayez de combler depuis plus d'un an. Puis, dans vos réponses, vous avez dit qu'on manquait de logements dans certaines localités.

Parlons des investissements que notre gouvernement a faits. Nous nous sommes penchés sur l'intégration et les débouchés, or la réussite des Canadiens et des nouveaux arrivants exige des investissements considérables. C'est pourquoi nous sommes allés de l'avant avec la Stratégie nationale sur le logement, un investissement de 40 milliards de dollars étalé sur 10 ans, afin d'améliorer la situation du logement dans les régions métropolitaines, qu'il s'agisse de Toronto ou de Vancouver, et même dans les régions rurales.

Je sais que dans ma région, il y a des gens sur des listes d'attente qui obtiennent un logement au bout de six ans et plus, et c'est encore plus long dans le Grand Toronto, d'après ce que j'entends.

Nous avons aussi fait des investissements sans précédent dans le transport en commun et l'infrastructure, et nous avons augmenté les fonds d'établissement de 20 % depuis 2016. Voilà ce que nous faisons entre autres pour que les Canadiens et les nouveaux arrivants puissent voir leur potentiel de réussite dans le moment présent et dans l'avenir.

Avec ce genre d'investissements, avez-vous constaté des résultats positifs dans les services d'intégration, chez les nouveaux arrivants qui viennent dans vos régions?

De toute évidence, nous devons en faire plus, investir davantage dans les régions rurales. À cela s'ajoute notre Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord. Pouvez-vous élaborer à ce sujet?

• (1610)

Mme Gemma Mendez-Smith: Je dois dire d'emblée que non, nous n'avons pas vu beaucoup d'amélioration de la situation au chapitre du logement dans notre région. Je sais que nos municipalités locales travaillent à la modification de certains règlements qui

permettront la mise en place de types de logements différents, mais nous n'avons pas encore vu de progrès importants dans ce dossier, ce qui sera un élément clé de notre démarche pour l'avenir.

Pour ce qui est du partenariat avec les communautés rurales et du Nord, la majeure partie de notre région n'était pas admissible au programme. Un grand nombre de nos partenaires dans notre région qui compte quatre comtés ont cherché désespérément des façons de profiter de ce programme. Malheureusement, la plupart de nos communautés n'étaient pas admissibles. C'est pourquoi j'ai parlé du fait que, même si nous n'avons peut-être pas une masse critique et même s'il y a peut-être des services offerts à Barrie, London ou Kitchener-Waterloo, ils ne sont pas assez proches, et le transport devient un problème pour les résidents qui veulent y avoir accès, sans parler du fait qu'ils ne sont peut-être pas disponibles lorsqu'ils en ont besoin.

Dans le cas des communautés rurales, ce que nous aimerions voir, c'est comment nous pourrions obtenir ce service à l'échelle locale, afin que les gens qui arrivent puissent y avoir accès du jour au lendemain, et non pas dans des semaines ou des mois, afin de permettre leur intégration, et en réfléchissant vraiment, une fois la distance déterminée, aux autres paramètres qui pourraient faire en sorte qu'une région soit jugée admissible, en dehors de ce paramètre principal.

M. Marwan Tabbara: Le projet pilote vise les communautés de 50 000 habitants ou moins, et il faut qu'elles soient situées à 75 kilomètres d'une grande ville pour être admissibles. Peut-être que vous êtes à une cinquantaine de kilomètres d'une grande ville, et peut-être que votre population se rapproche davantage des 75 000 habitants.

Mme Gemma Mendez-Smith: Cela dépend si vous prenez la municipalité ou le comté, le palier inférieur et le palier supérieur. Oui, un grand nombre de facteurs ont fait en sorte que notre région n'a pas été jugée admissible.

M. Marwan Tabbara: Je pense que nous avons lancé ce projet pilote pour qu'il profite à beaucoup de communautés rurales qui se trouvent peut-être à 200 ou 300 kilomètres d'une grande ville, sinon plus. Des témoins nous ont dit qu'ils en avaient profité.

Quel serait selon vous la petite modification ou le léger changement qui ferait en sorte que votre communauté puisse en profiter? Nous avons investi des sommes importantes dans l'infrastructure et le transport en commun pour de nombreuses communautés, et beaucoup d'entre elles ont dit en avoir profité. Quel genre de changement aimeriez-vous voir apporter à ce programme pilote?

Mme Gemma Mendez-Smith: Je pense qu'il faut tenir compte de la situation du marché du travail. Nous avons beaucoup d'emplois et un faible taux de chômage, ce qui signifie que nous n'avons pas la main-d'œuvre nécessaire pour continuer de soutenir la vitalité économique de notre région. Si cela était considéré comme une raison d'investir dans notre communauté, je pense que cela pourrait aider à la soutenir. Nous avons demandé à la plupart de nos partenaires si nous pouvions présenter une demande de financement. Nous nous sommes vite rendu compte que nous ne pouvions pas, mais nous avons aussi constaté qu'une solution qui nous convient serait utile.

Nous sommes près ou au-dessus des chiffres dont il est question dans les critères d'admissibilité, mais nous continuons d'être la région économique où le taux de chômage est le plus bas. Bruce Power a des milliers d'emplois et bon nombre de nos autres employeurs ont des centaines de postes vacants chaque année. Je vous ai donné les chiffres de 2019. Nous disposons de cinq années de données qui montrent que la situation s'est progressivement aggravée. Nous devons vraiment réfléchir à la façon de pourvoir ces postes.

M. Marwan Tabbara: Comme je l'ai mentionné, nous avons augmenté le financement destiné à l'établissement de 20 % depuis 2016, ce qui s'est répercuté sur de nombreuses communautés. Je sais que dans ma communauté, une augmentation a été constatée dans les faits et, de toute évidence, on veut que cela continue.

Monsieur Calla, avez-vous constaté qu'avec...

Le président: Vous avez très peu de temps. Je crois savoir que vous avez un chrono sous les yeux, alors vous êtes au courant.

M. Marwan Tabbara: ... une approche globale d'investissement dans le logement et les services d'établissement, le financement accru a profité à votre région?

M. Mario Calla: Oui, je peux dire sans hésiter que, sur le plan du logement, l'amélioration a été lente. C'est le genre de choses qui prend du temps, ce genre d'infrastructures, alors nous sommes très heureux que la situation évolue. C'est le plus gros problème dans la région du Grand Toronto. Il y a un autre aspect que vous n'avez pas mentionné et qui est important...

Le président: Je dois vous arrêter ici. Je suis désolé.

M. Mario Calla: ... c'est la prestation fiscale pour enfants. Cela fait une grande différence dans la vie des gens.

Le président: Parfait. Merci.

Monsieur Maguire, vous avez cinq minutes.

M. Larry Maguire (Brandon—Souris, PCC): Merci, monsieur le président, et merci aux témoins pour leurs exposés.

Comme Mme Mendez-Smith, je viens moi aussi d'une région constituée de petites communautés. En fait, je viens d'en dénombrier 36 dans la circonscription que je représente. Cela ne tient pas compte des quatre qui ont encore une pancarte, mais où il n'y a presque plus de monde, peut-être 5 ou 10 personnes.

Pour ce qui est de l'accès à certaines de ces possibilités de formation, il y a des débouchés dans ces domaines dans bon nombre de ces petites villes. Nous avons reçu quelqu'un de Cartwright, au Manitoba, il y a environ un mois. Il nous a parlé de la situation des Westman Immigrant Services à Brandon, au Manitoba, qui œuvrent dans ce domaine à l'extérieur de Winnipeg. De cette région, je pense qu'il y a en fait 100 000 personnes, à moins que le nombre ait changé qui participent au programme d'immigration dans les communautés rurales et du Nord.

Au Manitoba, tout le monde à l'extérieur de Winnipeg est admissible, mais il n'y a pas 1, 2, 5 ou 10 personnes qui sont acceptées dans ces régions. Je crois que le gouvernement a indiqué qu'il n'y aurait que 15 ou 20 places. Si le nombre de communautés admissibles est limité, il faudra que des centaines de personnes présentent une demande d'emploi dans une entreprise ou dans une région donnée pour permettre une réelle admissibilité.

Vous dites qu'aucune formation en anglais n'est financée dans votre région. Les gens doivent venir à Brandon, et c'est ce qui se produit. Heureusement, à Cartwright, certains cours d'anglais sont aussi donnés par des bénévoles.

Pouvez-vous nous en dire davantage à ce sujet? À votre avis, que peut-on faire en dehors du financement dont mon collègue, M. Tilson, a parlé? Je pense que ce que vous avez mentionné plus tôt est aussi important, à savoir que le transport et le logement posent aussi de gros problèmes.

J'ai eu connaissance de cas où du logement était disponible, lorsque j'étais député provincial, avant que je devienne député fédéral.

Pouvez-vous nous dire comment les bénévoles d'une communauté contribuent à faire en sorte que ces gens se sentent chez eux et à quel point c'est important pour leur insertion dans la collectivité à long terme?

•(1615)

Mme Gemma Mendez-Smith: Je vais commencer par les bénévoles. Je peux prendre mon cas comme exemple. Lorsque nous nous sommes installés dans cette communauté rurale — nous vivons sur des terres agricoles —, les voisins sont venus et nous ont dit: « Voici ce que nous faisons comme bénévolat. Qu'aimeriez-vous faire? » On ne nous a pas demandé si nous voulions en faire, mais on a simplement reconnu que nous faisons désormais partie de la communauté et on nous a dit ce que l'on attendait de vous. Cela nous a vraiment aidés à nous intégrer, et 17 ans plus tard, lorsque ma fille est partie pour aller étudier, c'est ce qui lui a manqué le plus.

Lorsqu'il est question d'intégration, il s'agit de la façon dont une personne sent immédiatement qu'elle fait partie d'une communauté, ce qui l'incite à y rester. L'immigration fait en sorte que vous êtes déraciné d'un endroit et que vous vous retrouvez dans un autre. Quelle est la façon de créer de nouvelles racines et de s'intégrer? Cette intégration au sein de la communauté est très importante — non pas simplement être accueilli, mais aussi être intégré.

En ce qui concerne la langue, nous constatons qu'en raison de la masse critique dans notre région en matière d'immigration, nous ne sommes pas financés normalement pour les services offerts. Certaines personnes dans notre communauté voient cela comme un besoin et offrent bénévolement leurs services. Bien que l'on puisse apprendre l'anglais en ligne, ce mode d'apprentissage n'est pas toujours accessible ou idéal. Même si des services sont disponibles à certains endroits, lorsqu'il est question d'acquérir des compétences en anglais langue seconde pour entrer sur le marché du travail, il faut une approche plus ciblée et plus dynamique.

M. Larry Maguire: Monsieur Calla, vous avez dit que votre organisation a été créée en 1952, à Toronto, je crois. Vous en avez appris beaucoup au fil des ans en ce qui concerne l'intégration des personnes dont nous venons de parler. Bien sûr, à Toronto, il y a plus de possibilités pour elles de trouver du travail, et probablement une plus grande communauté pour chacun des immigrants ou des réfugiés qui s'y établissent. Pouvez-vous rapidement nous en dire un peu plus sur la façon dont votre organisation est financée, sur la façon dont vous envisagez l'intégration et sur les aspects les plus importants au chapitre de l'immigration que vous avez déterminés au fil des ans?

M. Mario Calla: Notre organisation est financée par le gouvernement fédéral, par l'entremise d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada et d'Emploi et Développement social Canada, pour ce qui est de certains programmes destinés aux jeunes. À l'échelle provinciale, le ministère de la Formation et des Collèges et Universités finance des programmes d'emploi, comme ceux de l'organisation que représente Mme Mendez-Smith. Nous avons aussi des programmes de lutte contre la violence faite aux femmes et des programmes de santé mentale partout dans la province. Nous avons des services partout dans la ville. Nous offrons des services d'hébergement, et certains programmes dans le cadre d'Ontario au travail. La gamme est large et comprend en outre des fondations privées, notamment. Ce que nous essayons de faire...

• (1620)

Le président: Veuillez conclure rapidement, s'il vous plaît.

M. Mario Calla: Nous avons une approche holistique, qui comprend la formation en anglais, l'emploi, l'établissement, le soutien, le counselling en santé mentale, tout ce qu'il faut pour aider une personne à devenir un citoyen productif. C'est cette approche qui semble le mieux fonctionner.

Le président: Monsieur Ayoub, vous avez cinq minutes.

[Français]

M. Ramez Ayoub (Thérèse-De Blainville, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je vais poursuivre sur le budget.

Monsieur Calla, vous étiez en train de nous expliquer que plusieurs ministères de même que la Ville vous finançaient et qu'il fallait respecter divers critères pour obtenir ce financement. J'ai consulté votre rapport annuel et j'ai constaté que plusieurs ministères du fédéral et du provincial, ainsi que la Ville vous fournissaient des fonds. J'ai même vu que l'ambassade des États-Unis à Ottawa faisait partie de vos bailleurs de fonds, ce qui m'a un peu surpris.

Quels critères devez-vous respecter pour obtenir toutes ces subventions? Sur le plan administratif, combien de temps consacrez-vous à la recherche de financement? Quel est votre budget annuel? Je n'ai pas trouvé cette donnée dans votre rapport annuel.

[Traduction]

M. Mario Calla: Notre budget annuel est de 32 millions de dollars. Nous sommes la plus grande organisation qui s'occupe d'établissement en Ontario.

Oui, essentiellement, lorsque vous faites ce travail jour après jour, vous pouvez voir ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas et ce qui manque. Notre personnel s'efforce de cerner ces besoins et de trouver les sources appropriées. C'est donc dire que si nous savons que cela relève du mandat du gouvernement provincial, nous nous adressons à lui et lui disons que nous avons une idée de la façon de procéder.

Vous avez mentionné, par exemple, que certaines de ces choses se produisent par hasard. Vous avez vu sur notre site Web que l'un de nos bailleurs de fonds était le Département d'État du gouvernement américain. Ils ont communiqué avec nous. Ils souhaitaient faire quelque chose au sujet du programme des réfugiés syriens et ont entendu dire que nous travaillions avec les jeunes, et ils ont en fait financé un programme très réussi pour les jeunes, dont le financement a pris fin. Ces jeunes Syriens participent maintenant à des activités de bénévolat dans la communauté, et ainsi de suite. Il s'agissait de jeunes dont nous pensions qu'ils étaient marginalisés

parce qu'ils ne parlaient pas anglais. Ils ne trouvaient pas leur place à l'école secondaire, et maintenant, ils sont nos porte-parole.

C'est le genre de choses que nous identifions, puis nous nous adressons aux gouvernements et, parfois, comme je l'ai dit, ce sont eux qui nous approchent.

M. Ramez Ayoub: Qu'en est-il de votre côté, madame Mendez-Smith?

Mme Gemma Mendez-Smith: Pour ce qui est du financement, nous recevons 280 000 \$ par année pour faire de la recherche, avec trois employés, et nous avons deux programmes de formation dans le cadre d'Ontario au travail et pour les personnes handicapées, qui s'adressent aux personnes qui ont besoin de compétences pour entrer sur le marché du travail. Ces programmes sont financés à hauteur d'environ 500 000 \$.

[Français]

M. Ramez Ayoub: Les gens,

[Traduction]

paient-ils quelque chose? Vous offrez le service. Est-ce qu'ils paient chaque fois? Est-ce un service gratuit?

M. Mario Calla: C'est un service gratuit.

M. Ramez Ayoub: D'accord.

Madame Smith, je vais continuer en français. Mon temps est très limité, alors je veux parler vite.

[Français]

Est-ce que le nombre de réfugiés, d'immigrants est insuffisant? Avez-vous fait une demande pour que des immigrants viennent chercher un emploi dans les régions que vous desservez? Avez-vous utilisé cette approche? Sinon, est-ce simplement qu'il y a du travail et que les immigrants finissent par arriver, par coïncidence? Comment est-ce que cela fonctionne? Avez-vous utilisé les deux approches?

[Traduction]

Mme Gemma Mendez-Smith: Nous avons plusieurs approches. D'abord, nous travaillons avec des gens qui se sont installés dans notre région, qui sont déjà là, mais notre principal objectif est de faire croître la main-d'œuvre et d'adopter une approche ciblée, afin d'amener des gens à s'installer dans la région pour décrocher les emplois que nous avons.

• (1625)

M. Ramez Ayoub: Cela se fait avant leur arrivée au pays.

Mme Gemma Mendez-Smith: Non, ce n'est pas avant leur arrivée au pays.

M. Ramez Ayoub: D'accord, c'est précis.

De votre côté, monsieur Calla, avez-vous d'autres approches? Vous adressez-vous uniquement aux personnes qui sont déjà au Canada?

M. Mario Calla: Oui, sauf que nous avons un service avant l'arrivée qui est financé par le gouvernement fédéral, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, de sorte qu'il y a des bureaux dans les villes où il y a un grand nombre d'immigrants qui arrivent au Canada. On leur donne nos coordonnées et ils communiquent avec nous par courriel, et nous leur offrons ce service.

Le président: Je crains de devoir vous arrêter ici. Je suis désolé. J'ai l'impression d'être très impoli aujourd'hui.

Voilà qui met fin à notre premier groupe de témoins. Je veux procéder le plus rapidement possible, parce que nous nous attendons à ce que la sonnerie retentisse à un moment donné, alors je vais demander à nos témoins de partir, avec nos remerciements. Vos témoignages nous ont été très utiles. Merci aussi du travail que vous faites dans un domaine qui nous tient très à cœur.

Mme Gemma Mendez-Smith: Merci.

Le président: Avant de suspendre la séance, j'aimerais souhaiter la bienvenue aux étudiants de l'Université Trinity Western. Lorsque je vois un groupe entrer, je me demande toujours de qui il s'agit. C'est un plaisir de vous avoir à Ottawa. Je vous remercie d'être venus, et j'espère que l'expérience sera instructive pour vous.

Nous allons suspendre la séance quelques instants pour permettre à notre témoin par vidéoconférence de s'installer.

Tout d'abord, j'aimerais passer en revue le calendrier de la semaine prochaine. J'ai mes notes personnelles, mais elles sont en anglais seulement parce que je les ai préparées aujourd'hui avec la greffière et les analystes. Si quelqu'un les veut, je peux les lui remettre. Je vais les donner à Alex et tous ceux qui les veulent pourront les prendre.

Nous pouvons nous réunir le lundi 6 mai, à notre heure habituelle, soit 15 h 30, pour commencer l'étude de la section 15, qui concerne les consultants. Toutefois, la réunion durera quatre heures. À la fin, soit dit en passant, nous aurons tenu trois séances sur la section 15 et trois sur la section 16, pour un total de huit heures de réunion dans chaque cas, ce qui équivaut à huit réunions. La motion prévoit un minimum de six séances, mais le nombre de réunions correspond à ce que la motion du NPD prévoyait.

Il s'agit d'une séance de quatre heures, le 6 mai, de 15 h 30 à 19 h 30. Le ministre, les fonctionnaires et les témoins seront ici pendant les trois premières heures. Au cours de la dernière heure, nous allons rédiger des instructions sur cette étude concernant les services d'intégration, afin que les analystes puissent commencer à y travailler. Nous avons donc une séance de quatre heures le 6 mai.

Il y a une réunion spéciale de trois heures, le mardi 7 mai, de 9 heures à midi, concernant la section 15, avec trois groupes de témoins.

Il y a une deuxième réunion le même jour, soit le 7 mai, de 15 h 30 à 19 h 30. Nous allons commencer la section 16, qui porte sur les modifications à la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, avec le ministre, des fonctionnaires et deux groupes de témoins.

Le lendemain, soit le 8 mai, de 15 h 30 à 17 h 30, nous recevrons deux groupes de témoins au sujet de la section 16.

Ces quatre réunions, soit une le 6 mai, deux le 7 mai et une le 8 mai, permettront l'audition de témoins, de ministres et de fonctionnaires.

Le vendredi 10 mai, l'échéance est fixée à midi pour soumettre au conseiller parlementaire les amendements aux sections 15 et 16 que vous souhaiteriez voir examiner. J'aimerais que nous les recevions également, afin de pouvoir les utiliser pour notre réunion du lundi suivant, avec le conseiller parlementaire et la greffière.

De plus, ce jour-là, le 10 mai, pour votre information, nous allons faire distribuer au Comité l'ébauche du rapport de l'étude sur la migration.

La semaine suivante, le 13 mai, à l'heure habituelle, soit de 15 h 30 à 17 h 30, nous étudierons le rapport sur la section 15, qui fera l'objet d'une lettre au comité des finances. Il s'agit d'un processus inhabituel, parce que nous avons repris quelque chose des Finances. Le 15 mai, nous ferons rapport de l'étude de la section 16 à l'heure

habituelle. Nous avons deux heures pour traiter de la section 16 et de la lettre que je dois envoyer au comité des finances.

Cela conclura les sections 15 et 16 de la partie 4 de la Loi d'exécution du budget.

Ensuite, nous avons une semaine de relâche et nous reviendrons le 27 mai, et il semble que nous examinerons le Budget principal des dépenses à cette réunion avec le ministre. Le Budget principal des dépenses sera donc examiné le 27 mai.

Je ne me suis pas trompé?

Après le 27 mai, nous mettrons la dernière main au rapport de l'étude sur les services d'intégration et celui sur la migration, une fois que nous aurons terminé les sections 15 et 16 et le Budget principal des dépenses.

La greffière vous communiquera les détails. Cependant, il n'y a rien d'officiel tant que vous ne recevrez pas votre avis de convocation, parce que les ministres n'ont pas confirmé leur présence. J'essaie de les faire venir à ces réunions. Il faudra peut-être modifier l'agencement. Tout cela sera intéressant. Il se peut aussi que l'ordre du jour change un peu.

• (1630)

Mme Jenny Kwan: Puis-je obtenir une précision pour le 10 mai?

Ce n'est pas une date de réunion, n'est-ce pas?

Le président: Non.

Mme Jenny Kwan: Ce n'est qu'une date de distribution de...

Le président: Le 10 mai n'est pas une date de réunion. Ce n'est qu'une date limite.

Soit dit en passant, le choix des témoins pour les sections 15 et 16 se fera mathématiquement, 60 % étant des témoins choisis par les libéraux, 30 % par les conservateurs et 10 % par le NPD.

Mme Jenny Kwan: D'accord.

Pouvez-vous nous redire les chiffres? Au lieu des trois réunions, il y en aura quatre, n'est-ce pas? Il y aura donc huit réunions au total.

Le président: J'ai cela dans un autre document.

Mme Jenny Kwan: Pouvons-nous avoir les chiffres?

Le président: Oui.

Mme Jenny Kwan: Merci.

Le président: Pour la section 15, il y aura 12 témoins; 7,2 libéraux, donc 7 libéraux; 3,6 ou 4 conservateurs et 1 néo-démocrate pour un total de 12, comme maintenant. Nous avons augmenté le nombre de témoins pour la section 16. Il devait y en avoir neuf, mais il y en aura maintenant 12, c'est-à-dire sept, quatre et un, respectivement.

Il y aura des chevauchements. Franchement, si j'étais à votre place, j'en discuterais entre vous. Toutefois, la décision vous revient. Ce sera sept, quatre et un.

M. Larry Maguire: Pour les deux sections?

Le président: Pour les deux sections, oui.

Madame Buuck, bienvenue et merci de votre présence.

Mme Christine Buuck (vice-présidente associée, Administration académique et enseignement international, Conestoga College Institute of Technology and Advanced Learning): Merci.

Le président: Nous poursuivons la séance.

Nous accueillons également, par vidéoconférence, M. Shields, de Ryerson.

Bienvenue.

Nous allons commencer par M. Shields, parce qu'il y a parfois des problèmes techniques.

Nous vous voyons. Vous nous entendez et vous nous voyez, alors allons-y.

Vous avez sept minutes.

Merci.

M. John Shields (professeur, Département de politique et d'administration publique, Ryerson University, et directeur par interim, Ryerson Centre for Immigration and Settlement, à titre personnel): Merci beaucoup de m'avoir invité à comparaître devant vous aujourd'hui.

Le Canada est un chef de file international en matière de services d'établissement offerts par le gouvernement à sa population immigrante. Cela fait partie du modèle canadien d'immigration et d'établissement qui est largement reconnu et qui comprend le système de gestion de la migration, une politique officielle de multiculturalisme, la naturalisation en temps opportun des nouveaux arrivants et une vaste gamme de programmes d'établissement appuyés par le gouvernement, qui sont offerts par des organismes sans but lucratif à proximité des communautés d'immigrants qu'ils desservent.

Une telle prestation de services est importante pour permettre aux immigrants de mieux s'établir et de mieux s'intégrer au Canada. Le financement gouvernemental des services d'établissement offre non seulement un soutien matériel aux nouveaux arrivants, mais envoie un message symbolique d'accueil aux immigrants et à la société canadienne au sujet de la valeur de l'immigration au Canada.

L'intégration est considérée comme un processus bidirectionnel permettant aux immigrants de s'adapter à la vie au Canada et au Canada d'accueillir les nouveaux arrivants et de s'adapter à eux. Cette approche est essentielle pour accueillir chaleureusement les nouveaux arrivants, ce qui joue un rôle clé dans la réussite de l'immigration. C'est un modèle qui a fait ses preuves et qui doit être préservé et renforcé.

Il y a eu des développements récents à cet égard, qui ont été positifs et qui, à mon avis, méritent d'être soulignés. Tout d'abord, il y a eu l'adoption d'un plan à long terme pour les niveaux d'immigration, dans ce cas, un plan triennal, en ce qui concerne le nombre annuel de résidents permanents pouvant s'établir au Canada. Cela permet aux organismes chargés de l'établissement de mieux planifier leurs services pour l'avenir.

Deuxièmement, grâce à l'augmentation des niveaux d'immigration, le financement fédéral des services d'établissement a également été augmenté pour correspondre aux nouveaux chiffres en matière d'immigration, ce qui assure une continuité du soutien financier.

Troisièmement, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada a décidé cette année de présenter des propositions de financement comportant des échéances de cinq ans, selon une approche axée sur le rendement. Encore une fois, cela permet aux organismes d'établissement de planifier l'avenir. Les approches antérieures de financement concurrentiel sur un an ont créé beaucoup d'instabilité financière dans le secteur des services d'établissement, en raison de l'incertitude quant à l'avenir des finances des organisations. Il en est souvent résulté des niveaux extrêmes de précarité de l'emploi et de

précarité organisationnelle pour le secteur. L'approche de financement sur cinq ans contribue à atténuer cette précarité.

Quatrièmement, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada a commencé à adopter une approche plus souple pour gérer le financement, de manière à se concentrer davantage sur les extrants, c'est-à-dire les objectifs de rendement, plutôt que sur les intrants, une approche trop mathématique. Cela permettra aux organisations d'utiliser plus efficacement le financement pour assurer un établissement réussi, en consacrant moins d'argent à des processus de rapport trop contraignants. Cela permettra une utilisation plus efficace des fonds.

Un financement pluriannuel plus stable permet à la fois une planification à long terme des services et un développement plus vaste dans le secteur de l'établissement. En continuant d'améliorer la stabilité dans ce secteur pour les services et le personnel, on favorisera la résilience des communautés de nouveaux arrivants, que l'efficacité des institutions et des services ne cesse d'alimenter. Ces progrès récents de la part du ministère sont positifs et devraient renforcer la prestation des services d'établissement et leur efficacité.

Il y a, bien sûr, certaines questions qui exigent plus d'attention. J'aimerais aborder rapidement quatre de ces questions. Il y a d'abord l'admissibilité aux services d'établissement. Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada devrait revoir ses critères d'admissibilité rigides pour les services d'établissement financés par le gouvernement fédéral. Parmi les personnes les plus désavantagées par cette politique, il y a les demandeurs d'asile et les étudiants étrangers, et cela est particulièrement important en ce qui concerne les entrées express.

Un grand nombre de candidats à l'Entrée express et de recrues retenues sont des étudiants étrangers, ainsi que des travailleurs étrangers temporaires. Il s'agit surtout de migrants appartenant à des minorités visibles, qui ont souvent un capital social et humain limité et qui font déjà face à de grands obstacles à l'établissement. Beaucoup d'immigrants et de réfugiés qui deviennent des citoyens canadiens auront peut-être encore besoin d'un soutien à long terme pour s'établir. Un meilleur financement et une meilleure inclusion sociale de ces groupes réduiraient grandement leur vulnérabilité.

• (1635)

Je pense que les décideurs devraient à tout le moins permettre une plus grande souplesse dans la détermination de la période pendant laquelle les personnes sont admissibles à des services d'établissement particuliers. En permettant aux personnes dans le besoin d'accéder à ces programmes, le gouvernement pourrait favoriser de meilleurs résultats en matière d'établissement et une plus grande résilience chez les personnes les plus touchées par les défis liés à leur établissement au Canada.

Il est également important de noter que les demandeurs d'asile et les étudiants étrangers ont habituellement un permis de travail. Ils ont besoin d'aide pour trouver un emploi, mais ils n'ont actuellement pas accès aux services financés par le ministère. Bien sûr, cela est encore plus important dans le cas de l'Ontario, par exemple, parce que la province a réduit son financement pour ces groupes. Cette année, en Ontario, les organismes d'établissement ont perdu le financement destiné aux projets pour les réfugiés et les autres nouveaux arrivants vulnérables, qui était auparavant versé par le ministère des Affaires civiques et de l'Immigration et que le nouveau gouvernement conservateur a éliminé.

Le deuxième point concerne les services précédant l'arrivée. La résilience des nouveaux arrivants peut souvent être favorisée avant même que le processus d'établissement ne commence, grâce à un éventail plus large de services avant l'arrivée. Les services d'établissement précédant l'arrivée ne servent pas seulement à orienter et à préparer les nouveaux arrivants en vue de leur établissement au Canada; ils les aident aussi à trouver des services et du soutien à leur arrivée. Le ministère a donné son appui aux services préalables à l'arrivée pour les immigrants éventuels de la catégorie économique et finance des fournisseurs sans but lucratif qui offrent des programmes ciblés axés sur des professions et des domaines de spécialisation comme le génie, l'entrepreneuriat, les finances, les chaînes d'approvisionnement et ainsi de suite. Le Conseil canadien pour les réfugiés note également que ces services sont particulièrement importants pour les réfugiés qui arrivent au Canada et souligne que certains devraient aussi être offerts dans la langue maternelle de ces réfugiés.

Toutefois, la capacité des organismes de fournir un continuum de services allant de la période précédant l'arrivée à l'emploi est limitée, car les services qui précèdent et qui suivent l'arrivée sont financés par deux sources distinctes. Au départ, les services offerts avant l'arrivée ne servaient qu'à préparer les clients à intégrer des services d'emploi après leur arrivée; il s'agissait plutôt d'un modèle d'aiguillage. Certains programmes précédant l'arrivée propre à un secteur préparent les clients à l'emploi avant leur arrivée, et certains clients ont déjà un emploi avant d'arriver. Toutefois, la majorité d'entre eux, lorsqu'ils arrivent au Canada, doivent avoir recours à d'autres services, notamment les services d'emploi.

• (1640)

Le président: Je vais vous demander de conclure assez rapidement.

M. John Shields: D'accord.

Par conséquent, le financement des programmes qui relie les services précédant et suivant l'arrivée améliorerait la continuité ainsi que l'efficacité des services.

J'aimerais mentionner brièvement deux autres points, mais je n'entrerai pas dans les détails. Je pense qu'il y a aussi des services ciblés pour les nouveaux arrivants confrontés à des obstacles particuliers liés à l'inclusion sociale, qui sont également nécessaires. Mon dernier point concerne la nécessité d'offrir davantage de programmes axés sur la famille. Nous abordons souvent les programmes en fonction de l'idée d'un immigrant seul, mais les immigrants viennent le plus souvent avec leur famille. Je pense que nous avons besoin de programmes qui tiennent compte de la perspective familiale et qui s'en servent pour la conception.

Merci beaucoup.

Le président: Merci. Si vous voulez étoffer cela en envoyant de la documentation au Comité, ce serait utile.

M. John Shields: D'accord.

Le président: Merci.

Madame Buuck.

Mme Christine Buuck: Bonjour, et merci de me donner l'occasion de vous rencontrer aujourd'hui.

Je m'appelle Christine Buuck et je suis vice-présidente associée de l'Administration académique et de l'enseignement international au Conestoga College. Nous sommes situés à Kitchener-Waterloo. Conestoga est l'un des 24 collèges publics de l'Ontario et l'une des 13 écoles polytechniques du Canada.

Pour répondre aux besoins de notre main-d'œuvre, nous offrons plus de 200 programmes axés sur la carrière. Nos programmes intègrent l'apprentissage par l'expérience et l'apprentissage au travail, avec la participation de plus d'un millier de chefs de file de l'industrie et de la communauté.

Conestoga offre depuis longtemps des programmes et des services spécialisés pour aider les nouveaux arrivants. J'ai le privilège d'y participer depuis 30 ans. En prenant l'avion aujourd'hui, je me suis rendu compte que j'avais commencé ma carrière en 1989, dans le cadre d'un programme destiné aux nouveaux arrivants qui comprenait un volet linguistique en milieu de travail. Je peux vous dire que nous avons fait beaucoup de chemin.

Les programmes qui sont maintenant offerts à Conestoga comprennent de la formation linguistique pour les nouveaux arrivants au Canada, le CLIC ou Cours de langue pour les immigrants au Canada, qui est offert à plus d'un millier de nouveaux arrivants chaque année. Nous offrons de la formation linguistique axée sur les professions, du travail autonome pour les nouveaux arrivants, des programmes d'excellence en entrepreneuriat, des programmes d'interprétation linguistique et un programme TESL. Nos diplômés enseignent dans le cadre des programmes d'anglais langue seconde et CLIC dans notre communauté et ailleurs, en plus d'administrer les tests IELTS.

Aujourd'hui, alors que nous discutons des services d'établissement pour les nouveaux arrivants, j'aimerais mettre l'accent sur l'importance de la collaboration à l'échelle communautaire, dont on a déjà parlé, et j'aimerais donner quelques exemples concrets. Vous avez demandé ce qu'il faut pour réussir. Il faut une intégration des services, de l'innovation et des parcours d'accompagnement vers l'emploi.

Pour ce qui est de la collaboration et de l'intégration des services, les partenariats communautaires qui mettent l'accent là-dessus sont essentiels pour offrir des programmes efficaces aux nouveaux arrivants. Permettez-moi de vous donner quelques exemples.

Nous n'offrons plus de programme linguistique isolément. Notre partenaire, les services d'établissement du YMCA de CKW, s'assure qu'une évaluation linguistique est faite au départ.

Nous offrons également des conseils en matière d'établissement par des experts du domaine. Cela dépasse le mandat de Conestoga, mais c'est notre partenaire qui s'en charge. Nous veillons à ce qu'il y ait des séances d'orientation et d'information, qui s'ajoutent encore une fois aux programmes linguistiques, pour aider les nouveaux arrivants à s'intégrer.

On a souvent parlé d'obstacles, d'obstacles au transport, d'obstacles liés à l'absence de services de garde. Pour surmonter ce problème, nous avons établi un partenariat avec les YWCA locaux, qui s'occupent des services de garde pour nous.

Nous reconnaissons que le nombre de nouveaux arrivants ayant différents besoins augmente. Nous avons établi un partenariat avec l'Institut national canadien pour les aveugles pour nous aider à offrir des programmes aux personnes ayant une déficience visuelle.

Notre programme d'interprétation linguistique est offert en partenariat avec le centre multiculturel, et ainsi de suite.

En ce qui concerne l'innovation, il est essentiel d'encourager, de soutenir et de mettre en commun les initiatives innovatrices, afin d'améliorer continuellement les programmes destinés aux nouveaux arrivants. À quel niveau ces innovations se situent-elles? Nous en avons des exemples. Notre équipe de professeurs a constaté qu'il était nécessaire d'élaborer des outils d'évaluation linguistique, quelque chose de concret, la capacité d'évaluer les compétences linguistiques dans un contexte réel axé sur des tâches, avec une description claire des résultats pouvant être mesurés.

Notre corps professoral croit aussi fermement que les outils d'évaluation devraient être mis en commun, que les professeurs de partout au pays ne devraient pas faire cela en vase clos, mais plutôt communiquer ce qu'ils font.

Nos professeurs ont affiché plus de 160 évaluations sur Tutela, la plateforme nationale d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, ce qui est une excellente initiative, soit dit en passant. Cela a suscité plus de 6 500 visionnements et 2 000 téléchargements au cours de la dernière année seulement.

Nous savons qu'il y a beaucoup d'autres innovations. Nous pensons que ces services devraient être facilement accessibles à tous.

• (1645)

Enfin, en ce qui concerne les parcours d'accompagnement vers l'emploi, les nouveaux arrivants ont hâte de commencer leur vie au Canada. Les programmes liés à l'emploi doivent commencer le plus tôt possible. Nos nouveaux arrivants nous disent que lorsqu'ils arrivent, la question du travail, de l'entrée sur le marché du travail, est une source de stress.

Voici quelques exemples de choses qui ont fonctionné. Mentionnons l'intégration au CLIC de modules linguistiques axés sur l'anglais dans le contexte du milieu de travail au Canada, en commençant par le niveau d'alphabetisation 1. Cela fonctionne. En ce qui a trait aux conseils en matière d'emploi, les participants au CLIC en reçoivent individuellement, en vue d'élaborer des plans d'apprentissage et de carrière personnalisés. Comme son nom l'indique, le programme CLIC en milieu de travail offre des programmes linguistiques en milieu de travail. Conestoga a mis ce modèle à l'essai et travaille avec les employeurs pour l'élargir, afin que la formation linguistique ne soit pas séparée et qu'elle soit intégrée au milieu de travail.

J'aimerais parler de la formation linguistique axée sur la profession. Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada a financé 13 collèges en Ontario, dont Conestoga, pour offrir une formation linguistique axée sur la profession. Cette formation prépare les nouveaux arrivants pour qu'ils trouvent et gardent un emploi dans leur domaine professionnel. Cette formation couvre six secteurs et 35 professions, des secteurs comme les sciences de la santé, les affaires, la technologie, les services aux personnes et les métiers spécialisés. Bon nombre de nos diplômés de ce programme ont besoin d'une formation supplémentaire. Ils se concentrent dans le secteur des services communautaires. Ils pourraient se retrouver dans notre programme ECE. Nous avons des gens d'affaires qui vont en comptabilité et sur le marché du travail.

Un autre programme que j'aimerais mentionner brièvement est celui du travail autonome pour les nouveaux arrivants, qui sert à renforcer l'excellence en entrepreneuriat. Il s'agit d'un programme financé qui se déroule sur 16 semaines et qui offre du soutien individuel, de l'information, des ressources, des outils et de la formation en planification d'entreprise aux nouveaux arrivants qui souhaitent démarrer leur propre entreprise. Pour votre information, j'ai inclus quelques-unes de nos réussites.

Enfin, nous avons des recommandations.

La collaboration et les services intégrés sont essentiels dans le cadre de ce que nous faisons. On ne doit plus fonctionner en vase clos. On doit mettre l'accent sur les besoins des nouveaux arrivants.

Vous avez parlé de l'importance de tenir compte de l'ensemble de la famille. À l'heure actuelle, les programmes linguistiques et ceux destinés aux enfants sont séparés. Nous mettons à l'essai un programme pris en charge par les familles et par les nouveaux arrivants, qui va au-delà de notre programme CLIC et qui fait intervenir les membres de notre propre communauté.

Encore une fois, il est essentiel de continuer à mettre l'accent sur les programmes qui offrent des parcours d'accompagnement vers l'emploi.

Je n'en ai pas beaucoup parlé, mais il faut aussi améliorer les programmes destinés aux nouveaux arrivants ayant des besoins spéciaux.

Merci.

• (1650)

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons commencer la période de questions avec M. Sarai.

M. Randeep Sarai (Surrey-Centre, Lib.): Je vais partager une partie de mon temps avec M. Tabbara. Mme Buuck vient de Kitchener et je crois qu'il veut lui poser quelques questions.

Monsieur Shields, votre exposé était excellent. J'ai quelques questions à vous poser.

Les services d'établissement sont très variés. C'est ce qu'on nous a dit. L'une des difficultés que je constate également à Surrey, c'est que les travailleurs étrangers temporaires, les étudiants étrangers et les réfugiés n'obtiennent pas ces services parce qu'ils n'y sont pas admissibles. Les étudiants étrangers ne devraient-ils pas relever des collègues, à qui ils donnent beaucoup d'argent. Les collègues ne devraient-ils pas fournir ou financer certains services que des organismes d'aide à l'établissement comme ceux que vous représentez offrent? Je pense que la situation des étudiants est différente de celle des immigrants. On leur fait payer de l'argent. C'est une activité lucrative. Les étudiants qui viennent ont besoin de services d'établissement à leur arrivée, des choses simples comme trouver un endroit où vivre et obtenir un laissez-passer d'autobus et une carte santé. Les collègues devraient prendre cela en charge. Pensez-vous que c'est un service qu'ils devraient être obligés de financer?

M. John Shields: Je crois que nous constatons que les universités et les collèges offrent de plus en plus de services aux étudiants étrangers. Je vois davantage cela comme une responsabilité partagée. De plus en plus d'étudiants étrangers sont recrutés dans le cadre d'Entrée express. Donc, ce dont nous avons vraiment besoin, je pense, ce sont plus particulièrement les aspects liés à l'emploi des services offerts à ce groupe. Cela va accroître l'efficacité de leur intégration à la société canadienne. Je pense que le gouvernement, les universités et les collèges devraient collaborer à cet égard.

M. Randeep Sarai: Qu'en est-il des travailleurs étrangers temporaires? Cela pose un dilemme, parce qu'ils viennent ici à la demande d'un employeur pour combler un besoin. Ils viennent pour travailler et ne sont pas nécessairement sur la voie pour obtenir la résidence permanente.

M. John Shields: Non.

M. Randeep Sarai: Mais peut-être que oui aussi. Une fois qu'ils sont sur la voie de la permanence, ils relèvent évidemment du gouvernement fédéral. Mais dans l'intervalle, les employeurs ne devraient-ils pas avoir la responsabilité de leur fournir les éléments de base nécessaires à leur établissement?

M. John Shields: Je pense que ce serait l'idéal. Je crois toutefois qu'en pratique, cela ne se produit pas souvent. Il serait bon que les employeurs collaborent davantage à cet égard. Je pense que le gouvernement fédéral doit toujours faire preuve d'un peu plus de souplesse dans ce domaine. Souvent, les travailleurs étrangers temporaires entrent dans la filière de l'immigration par l'entremise du Programme des candidats des provinces, par exemple. Il s'agit d'une source croissante de nouveaux arrivants permanents dans notre pays. Je pense que nous avons simplement besoin de plus de souplesse en ce qui concerne les formules fédérales, c'est-à-dire qui va être financé ou non.

•(1655)

M. Randeep Sarai: Je crois comprendre qu'une fois qu'ils deviennent résidents permanents par l'entremise du Programme des candidats des provinces, ils sont admissibles aux services.

M. John Shields: C'est exact. C'est ce qui se produit, mais il serait bon d'avoir un coup de pouce.

M. Randeep Sarai: Oui, c'est tout à fait vrai.

Au sujet de la formation linguistique, quelle est, selon vous, la mesure d'efficacité qui convient quand les étudiants passent au niveau suivant, quand ils trouvent un emploi? Pouvez-vous l'expliquer? Je trouve que c'est un obstacle, particulièrement dans ma région. Les gens s'inscrivent à la formation linguistique, et certains ne progressent pas. Ils ne partent pas, et d'autres ne peuvent pas s'inscrire, c'est vraiment un problème. Comment pourrait-on continuer à offrir de la formation linguistique à ceux qui en ont besoin, les faire progresser et/ou imposer des conditions d'assiduité ou prendre certaines mesures? Comment évaluez-vous l'efficacité?

M. John Shields: Je dois avouer que je ne suis pas un expert en la matière, mais je pense que l'idée de relier plus étroitement la formation linguistique à l'emploi est vraiment une bonne idée. Il faudrait rendre les cours de langue plus concrets, en faire davantage un instrument d'intégration au marché du travail et prévoir ce genre de liens, peut-être en collaborant avec les employeurs; je crois que cela inciterait les nouveaux arrivants à comprendre et à saisir l'importance de la dimension linguistique. Je pense qu'il y a parfois des blocages à cet égard, parce que certains de ces programmes ne sont pas axés sur la famille. Il y a parfois...

M. Randeep Sarai: Merci. Je vais céder mon temps de parole à M. Tabbara.

M. Marwan Tabbara: Madame Buuck, vous avez hoché la tête quand mon collègue a parlé de formation linguistique. Je voulais vous poser une question. Des témoins de la maison d'accueil de la région de Kitchener ont dit qu'ils reçoivent une formation linguistique sur place pendant qu'ils occupent le poste pour lequel ils ont été embauchés. Pourriez-vous nous en parler un peu plus et nous dire dans quelle mesure cela fonctionne? Vous en avez parlé dans votre exposé. Dans quelle mesure ce genre de programme donne-t-il des résultats?

Mme Christine Buuck: Premièrement, c'est déterminant pour la motivation. Il est essentiel pour les nouveaux arrivants d'obtenir un emploi quand ils entament le circuit dont nous avons parlé.

Mais nous savons que l'emploi n'est pas accessible à tous, et nous avons donc besoin d'employeurs prêts à travailler avec nous. Nous

avons réussi à obtenir que la formation linguistique ait lieu pendant la journée de travail. L'employeur est prêt à consacrer une heure ou deux à de la formation linguistique en milieu de travail. Ce pourrait être une fois par semaine. Bien sûr, cela ne suffit pas. Le plus efficace, c'est de le faire sur place. Je veux dire que les nouveaux arrivants viendront après, mais c'est trop.

Il faut aussi rappeler que de plus en plus d'employeurs demandent à venir sur place pour rencontrer et recruter de la main-d'œuvre. Ces employeurs sont impatients — oui, il y a pénurie de main-d'œuvre — de voir les nouveaux arrivants travailler pour eux, et nous collaborons avec eux pour combler le fossé linguistique.

Concernant l'évaluation linguistique, je tiens à dire que beaucoup de choses ont été faites durant la dernière décennie. Nous avons un cadre national, nous avons des niveaux de compétence linguistique canadiens. Il s'agit d'évaluations claires des quatre domaines de compétence, du niveau débutant aux niveaux supérieurs. Concernant l'intégration de la formation linguistique en milieu de travail, oui, c'est vrai, nous devons faire beaucoup plus.

Le président: Je suis désolé, mais je dois vous interrompre ici.

Monsieur Tilson et monsieur Maguire.

M. David Tilson: Madame Buuck, au sujet d'une question que vous venez de soulever, il y a une entreprise dans ma circonscription qui fonctionne entièrement par chaînes de montage. Elle n'arrive pas à trouver de gens pour travailler sur les chaînes de montage. Elle se dit prête à embaucher et à donner aux nouveaux arrivants — il s'agit d'une petite collectivité — une formation linguistique et d'autres formations, et même à les aider à trouver un logement.

Ma question s'adresse à vous et peut-être au professeur de Ryerson.

Est-ce que le gouvernement pourrait faire quelque chose pour encourager les employeurs à s'engager dans cette voie? Le gouvernement ne peut pas tout faire, c'est entendu, mais est-ce qu'il y a des choses qu'il pourrait faire, par exemple offrir des crédits fiscaux? Est-ce que l'un ou l'autre d'entre vous a réfléchi à ce que le gouvernement pourrait faire pour encourager les employeurs à participer davantage?

Madame Buuck, nous allons commencer par vous.

•(1700)

Mme Christine Buuck: Tout à fait. Par exemple des incitatifs pour les employeurs, sous forme de crédits fiscaux ou d'indemnités. Mais l'intégration comporte deux volets. Il y a, d'une part, la formation des nouveaux arrivants et, d'autre part, le perfectionnement professionnel en milieu de travail pour les travailleurs qui accueillent de nouveaux arrivants.

Nous l'avons fait aussi, avec divers groupes, dans un milieu de travail culturellement diversifié, et nous nous sommes assurés que l'employeur en tire profit, lui aussi.

M. David Tilson: Monsieur Shields, est-ce que vous avez quelque chose à dire à ce sujet?

M. John Shields: Oui. Je suis d'accord avec les commentaires de Mme Buuck.

De plus, dans le cadre du Programme des candidats des provinces, par exemple au Manitoba, on fait beaucoup de travail dans ce domaine. On fait venir des travailleurs dans des collectivités et on collabore avec des employeurs pour leur fournir de la main-d'œuvre là où il est très difficile d'en trouver à l'échelle locale.

Je pense que cette collaboration entre les employeurs et les différentes administrations gouvernementales est vraiment importante. Divers types d'incitatifs peuvent également être utiles. Il serait bon de faire preuve d'innovation et de créativité à cet égard et d'y accorder de l'importance.

M. David Tilson: Puisqu'il est question du Manitoba, je vais céder la parole à M. Maguire.

M. Larry Maguire: Merci à mon collègue, et merci à vous deux pour vos exposés d'aujourd'hui.

Madame Buuck, à la fin de votre exposé, vous avez parlé du programme d'excellence en entrepreneuriat. Je suis très intrigué par le lien que vous faites entre le travail et une formation linguistique précise pour l'emploi en question. C'est bien ce que vous faites?

Mme Christine Buuck: Oui.

M. Larry Maguire: Vous leur permettez même d'intégrer le monde du travail dès le premier niveau sans avoir à atteindre préalablement les niveaux plus élevés.

J'ai toujours eu l'impression que, si on peut faire venir des gens pour faire le travail et que c'est sécuritaire, ils apprennent beaucoup plus rapidement.

Mme Christine Buuck: Effectivement.

M. Larry Maguire: Pouvez-vous nous en dire plus?

Mme Christine Buuck: Comme je l'ai dit, c'est vraiment un processus continu. Il y a le volet intégration, mais aussi le volet linguistique. La littératie de premier niveau, NCLC-1, correspond à un très faible niveau d'anglais. On ne peut peut-être pas placer cette personne en milieu de travail, mais on peut certainement l'initier au vocabulaire et aux interactions de base qui auraient lieu en milieu de travail. Il n'est pas nécessaire que cela se fasse plus tard. Cela s'ajouterait à un plan d'accès pour qu'une personne... On le fait aussi avec l'aide d'un interprète pour que le nouvel arrivant soit conseillé et aidé.

Je vais céder la parole à mon collègue.

M. Larry Maguire: Monsieur Shields.

M. John Shields: Oui, je suis d'accord. Plus on peut offrir une formation linguistique liée à l'emploi et favorisant d'autres liens avec la collectivité pour que l'immigrant puisse comprendre ses applications concrètes, plus le taux de réussite est élevé. Il est important de faire plus de liens de ce genre.

M. Larry Maguire: C'est le prolongement de ma question. Madame Buuck, vous avez également parlé d'une voie d'accès à l'emploi.

J'ai toujours parlé d'une voie d'accès à la résidence permanente et je me demande s'il y a là un lien. Pourriez-vous nous expliquer comment vous et vos associés des 13 collèges envisagez ce qui vous semble le plus utile pour faire le lien entre la voie d'accès à l'emploi et la voie d'accès à la résidence permanente?

Mme Christine Buuck: C'est une bonne question.

Elle s'est posée très souvent. Il y a une quinzaine d'années, il y a eu dans les collèges un projet d'intégration des immigrants à l'emploi. On a obtenu des résultats, mais, malheureusement, le projet a été abandonné.

Mais les réussites flagrantes à cet égard... Il faut d'entrée de jeu procéder à une évaluation des titres de compétence. Il faut aussi expliquer clairement les voies d'accès. Les collèges ont fait des progrès dans ce domaine. Il faut aussi réfléchir à des programmes directement liés au milieu de travail. Je dirais que notre système

collégial a la souplesse nécessaire. Nos employeurs en ont besoin, et notre économie l'attend de nous également; nous avons donc des programmes accélérés. J'ai parlé du programme ECE, de la procédure accélérée, des services communautaires... Les diplômés du programme ECE font maintenant partie de notre programme de garderies. Ce sont de nouveaux arrivants qui travaillent avec des enfants qui viennent d'arriver. Nous avons des programmes accélérés en comptabilité, en génie et dans bon nombre de ces professions également.

Il faut un plan de consultation, il faut des programmes et il faut que les programmes soient directement liés à l'emploi.

• (1705)

M. Larry Maguire: Avez-vous quelque chose à ajouter, monsieur Shields?

M. John Shields: Oui, je pense que ce sont toutes de très bonnes suggestions.

Je dirais aussi que, pour d'autres immigrants ou les immigrants éventuels, les services offerts avant l'arrivée sont très importants. Je crois que certains de ces services sont aujourd'hui très, très axés sur des types d'emplois précis. On fournit de très bons renseignements sur le marché du travail et sur les endroits où s'établir au Canada, là où il y a de l'emploi.

Je pense aussi que, pour les étudiants, on peut se féliciter des mesures prises pour faciliter l'accès au permis de travail, et il y a donc...

Le président: Je dois malheureusement vous interrompre ici.

Madame Kwan.

Mme Jenny Kwan: Merci beaucoup à nos témoins.

Dans le processus de réinstallation, il y a bien sûr l'accès à l'emploi. Beaucoup de gens ont de la difficulté à faire reconnaître leurs titres de compétence quand ils arrivent au Canada. Ils occupent donc des emplois subalternes qui ne correspondent pas à leur formation. Avez-vous des suggestions pour sortir de cette impasse? Certains estiment que c'est le rôle des associations professionnelles.

Si les universités et d'autres organismes étaient financés pour cela, serait-il possible d'évaluer correctement les compétences de quelqu'un au regard de ses titres de compétence? La Colombie-Britannique le fait pour les médecins. C'est un programme de six mois dans le cadre duquel les candidats accompagnent un médecin dans un hôpital, et celui-ci peut ensuite déterminer s'ils remplissent les critères pour devenir médecin à ce niveau. C'est presque un programme de résidence en accéléré. Quand ils ont terminé, on peut déterminer leur niveau et partir de là.

Est-ce que ce serait faisable d'un bout à l'autre du pays? Si on avait un budget, pour d'autres professions également, on pourrait optimiser et utiliser les compétences disponibles.

Écoutons d'abord M. Shields, puis nous passerons à Mme Buuck.

M. John Shields: Oui. Je pense qu'on a besoin de beaucoup plus de mesures novatrices à cet égard, et il faut pouvoir intéresser les employeurs et les faire participer. Les programmes de mentorat et de formation relais sont très utiles, mais je pense que beaucoup d'organismes d'agrément résistent encore beaucoup à la reconnaissance des compétences et des titres de compétence.

Les mesures novatrices qui permettent ce dont vous avez parlé me semblent importantes. L'Australie a pris des initiatives intéressantes du côté des médecins qui desservent des collectivités plus isolées et elle s'en sert pour les intégrer à la population. Il y a toutes sortes d'innovations à cet égard.

Je crois que la collaboration avec les employeurs est souvent le moyen le plus efficace de faire reconnaître les compétences.

Mme Jenny Kwan: Merci.

Madame Buuck.

Mme Christine Buuck: C'est une question très difficile. Dans bien des cas, le problème est lié à la réglementation des professions et aux associations professionnelles. En fait, les nouveaux arrivants eux-mêmes sont très créatifs, et nous les accompagnons. Beaucoup d'entre eux sont très instruits, mais n'arriveront peut-être pas à exercer la médecine. Ils se retrouvent dans l'un de nos programmes accélérés du domaine de la santé, comme physiothérapeutes ou infirmières. La route est longue.

Quant aux ingénieurs civils... un certain nombre d'entre eux n'arrivent pas à exercer leur métier. Ils se tournent vers une profession connexe. Le système collégial offre un programme semblable au génie, et c'est une longue route, en parallèle. Ils ne font peut-être pas exactement ce qu'ils faisaient dans leur pays d'origine, mais c'est très proche.

• (1710)

Mme Jenny Kwan: Merci.

Est-ce que les établissements d'enseignement, les universités, etc., pourraient intervenir pour faciliter ce processus d'évaluation? Je sais que cela se fait par exemple à l'hôpital universitaire de St. Paul's, à Vancouver. On pourrait y faire ce genre d'évaluation à condition d'avoir un budget. J'ai appris que cela coûterait 60 000 \$ par évaluation, sur une durée de six mois pour une personne ayant une formation de médecin, mais l'hôpital n'est pas financé par la province. Le programme n'a donc jamais vu le jour. Je dis que, si c'était financé, on pourrait faire beaucoup.

À l'époque, il y avait pénurie de médecins de famille, surtout dans les collectivités rurales. Nous sommes allés sur place, et on nous a dit que ces nouveaux arrivants seraient les bienvenus comme médecins, s'ils étaient dûment évalués.

Je me demande si ce travail pourrait être fait dans les universités et les établissements d'enseignement. On dirait que non, et c'est décevant.

Je vais me concentrer sur une autre question.

Monsieur Shields, vous avez parlé de la famille, et en particulier des enfants. D'après votre expérience auprès des enfants de familles qui s'intègrent et se réinstallent au Canada, et compte tenu des difficultés auxquelles ils font face, notamment des traumatismes, et parfois des traumatismes latents, quel est votre avis? Comment régler ce problème pour que nous puissions aider les enfants et les jeunes?

M. John Shields: C'est quelque chose qu'on peut en effet remarquer parmi les réfugiés. Ils ont souvent vécu des expériences très traumatisantes. Je pense qu'il faut plus de soutien en santé mentale. Du soutien supplémentaire à l'école, du counselling et de

l'aide à l'établissement des travailleurs, cela aide aussi. On ne peut pas aider les enfants de façon isolée. Il faut le faire dans le cadre familial, et les parents doivent aussi faire partie de ce système.

Il faut dire que les enfants peuvent être très résilients. D'un côté, ils ont tendance à être en meilleure santé que les enfants nés au Canada, mais, par ailleurs, ils vivent souvent de grandes épreuves affectives liées à l'expérience de la migration, surtout dans le groupe des réfugiés.

Le président: Il vous reste trois secondes.

M. John Shields: Je crois qu'on a besoin de plus de soutien dans ces domaines.

Le président: C'est terminé.

Monsieur Whalen.

M. Nick Whalen (St. John's-Est, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Nous approchons de la fin de la séance. Je suis peut-être l'un des derniers intervenants dans notre étude sur les services d'intégration.

Je tiens à remercier tous les témoins de leurs excellents témoignages.

Des fournisseurs de partout au pays sont venus nous parler; ils venaient de collectivités rurales, de centres urbains, de conseils scolaires, de groupes confessionnels et d'organismes financés par le gouvernement. C'était très intéressant. Toute personne qui souhaite créer un organisme de services d'établissement dans sa collectivité pourrait y trouver un ensemble de pratiques exemplaires et de nombreuses solutions. Par ailleurs, on ne voit pas bien dans quelle direction devraient aller nos recommandations ni ce que devrait être le rôle du gouvernement fédéral pour aider les collectivités à attirer les immigrants.

J'aimerais avoir l'avis de chacun d'entre vous sur les questions suivantes: Est-ce que nos collectivités devraient recommander des idées de pratiques exemplaires? Est-ce que le gouvernement fédéral devrait fournir un financement direct? Est-ce que le gouvernement fédéral devrait fournir des lignes directrices aux collectivités ou aux provinces? Qu'est-ce que celles-ci devraient envisager comme dépenses utiles à cet égard?

Commençons par vous, monsieur Shields.

M. John Shields: Je crois que nous assistons progressivement à une fédéralisation de l'immigration, notamment en matière d'établissement, c'est-à-dire que tous les paliers de gouvernement y participent de plus en plus parce qu'ils se rendent tous compte de la valeur et de l'importance des immigrants. Je pense que cela renvoie à l'idée d'une collaboration financière entre les différentes administrations gouvernementales et de sources multiples d'appui aux pratiques exemplaires, etc.

Je pense que l'une des pratiques exemplaires est aujourd'hui l'idée des services offerts avant l'arrivée, car cela fournit beaucoup plus d'information préalable aux immigrants. Cela permet de démystifier certaines des expériences qui les attendent. Cela leur permet également d'être informés de certains services offerts à leur arrivée au Canada. Il vaut toujours mieux en savoir plus.

À mon avis, les organismes sans but lucratif sont très souples et très résilients, et nous devrions veiller à ce qu'ils puissent laisser cours à leur créativité. Il faut de la souplesse dans la prestation et l'offre de services. Il importe de mettre l'accent sur la réussite plutôt que sur la stricte application d'une formule.

• (1715)

M. Nick Whalen: Madame Buuck.

Mme Christine Buuck: Je suis d'accord avec tout ce qui a été dit.

Par ailleurs, il est important de collaborer et de regrouper les mesures pour répondre à tous les besoins de l'intéressé pour que les projets proposés portent sur toute la famille et qu'il s'agisse vraiment d'un modèle communautaire de collaboration mobilisant aussi nos populations locales. Je crois que c'est la clé: des collectivités qui accueillent les nouveaux arrivants.

On a aussi parlé de mesures novatrices, de possibilités de mettre en valeur des mesures novatrices, puis de les intégrer aux pratiques exemplaires. Je crois qu'il se passe beaucoup de choses formidables que nous ne savons pas.

M. Nick Whalen: Pour résumer tout cela, voyons si je comprends bien. Il y a une tendance à la fédéralisation des services d'établissement, mais, en réalité, si le gouvernement fédéral doit rester...

Le président: Je suis désolé, je dois vous interrompre une minute.

Comme la sonnerie se fait entendre, j'ai besoin de votre consentement unanime pour poursuivre la séance. Nous avons un délai de 30 minutes pour monter.

M. Nick Whalen: J'aimerais bien terminer mon tour, si c'est possible.

M. David Tilson: Laissez-le terminer, et ce sera tout.

Le président: D'accord, merci.

M. Nick Whalen: Merci.

Pour résumer, je dirais qu'il y a une tendance à la fédéralisation des services d'établissement. Le gouvernement fédéral doit rester de la partie, mais il faut veiller à ce que les provinces, les municipalités et les ONG continuent de faire leur part pour que le système reste souple et réponde aux besoins des collectivités au lieu de tenir compte de besoins déterminés à l'échelle nationale. Ce n'est peut-être pas à cette échelle qu'il faut évaluer les besoins.

Je n'essaie pas de vous faire dire ce que vous n'avez pas dit. J'essaie simplement de m'assurer que je vous comprends bien.

Mme Christine Buuck: Il s'agit d'équilibrer les deux, en effet.

M. Nick Whalen: Monsieur Shields.

M. John Shields: Oui, je suis d'accord. Je pense que c'est une question d'équilibre.

M. Nick Whalen: Il me semble que certains des programmes et bon nombre des mesures de soutien destinés aux travailleurs immigrants et aux réfugiés pourraient être très utiles aux travailleurs canadiens d'autres milieux défavorisés... ou dont les antécédents pourraient être défavorables. Je me demande si le processus de l'immigration est le meilleur cadre pour offrir des services comme du soutien en santé mentale dans les écoles, par exemple, ou du mentorat professionnel pour les gens qui viennent de milieux défavorisés ou qui immigreront.

Y aurait-il moyen de travailler à l'échelle intersectionnelle, peut-être avec les ministères de développement de la main-d'œuvre ou avec les écoles, pour veiller à ce que les immigrants ne soient pas les seuls à avoir accès à ces programmes? En fait, toute personne socialement désavantagée et qui a besoin de ce soutien devrait obtenir du mentorat, des conseils en santé mentale, etc.

Monsieur Shields.

M. John Shields: Je crois qu'une approche pansociétale serait utile, et je suis d'accord. Beaucoup de groupes ont besoin de soutien. Mais je crois qu'il faut quand même prévoir des mesures de soutien ciblées pour les nouveaux arrivants. Nombre des services que nous offrons ne sont pas offerts par les services d'établissement; ils font partie du processus d'établissement, que ce soit dans le système de soins de santé ou dans le système d'éducation. Bien souvent, ils ne sont pas offerts exclusivement aux immigrants.

M. Nick Whalen: Madame Buuck, je suppose que vous ajouteriez que les services linguistiques représentent un défi particulier pour les immigrants.

Mme Christine Buuck: En effet.

Je dirais aussi que, quand on travaille avec des groupes différents, il ne faut pas oublier les besoins propres à chacun.

M. Nick Whalen: Je tiens à vous remercier de votre incroyable contribution à notre étude. Si vous avez d'autres idées, veuillez nous les faire parvenir par écrit.

Le président: C'est très bien. Merci à vous deux.

Merci aux membres du Comité. Nous serons de retour la semaine prochaine.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>